

Envoyé en préfecture le 20/07/2021

Reçu en préfecture le 20/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 064-246400337-20210708-D2021_71-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



03 CC Vallée d'Ossau

14 économie

24 communication

25 social

34 urbanisme

36 environnement

42 tourisme

49 culture

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que tous les ans, avant le 30 septembre, le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant. La loi ne précise toutefois pas ce qu'il doit comporter. Ce rapport est ensuite présenté par le maire au conseil municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus. Lors de cette présentation, le président de l'EPCI peut être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre soit à sa demande soit à la demande du conseil municipal.

Ces éléments de communication sont également complétés par les dispositions relatives au rapport semestriel des délégués qui précisent que les délégués communautaires rendent compte au moins 2 fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI.

Ce rapport d'activités de l'année 2020 vise ainsi à se conformer aux dispositions légales en matière de démocratisation et de transparence dans les relations EPCI-Communes, récemment renforcées par la loi engagement et proximité promulguée le 27 décembre 2019.

Une année 2020, rappelons-le, si particulière, marquée par la pandémie de Covid-19. Malgré une situation difficile, la collectivité ne s'est pas arrêtée et les services sont restés mobilisés au quotidien afin d'accompagner les habitants et les acteurs dans la gestion de cette terrible crise. Une année marquée également par les élections intercommunales de mars et de juillet. C'est maintenant une nouvelle assemblée communautaire, investie aux côtés des habitants de la vallée, qui porte la volonté de construire ensemble, sur les six prochaines années, un territoire vivant et durable.

Jean-Paul CASAUBON

Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau

• Nouveau siège

Installation dès janvier dans les nouveaux locaux à Arudy au 1 avenue des Pyrénées : les services administratifs, auparavant répartis dans deux bâtiments différents, sont désormais regroupés sur un seul site.

Le siège de la CCVO devient un point de collecte et de redistribution de matériel



• Crise sanitaire Covid-19

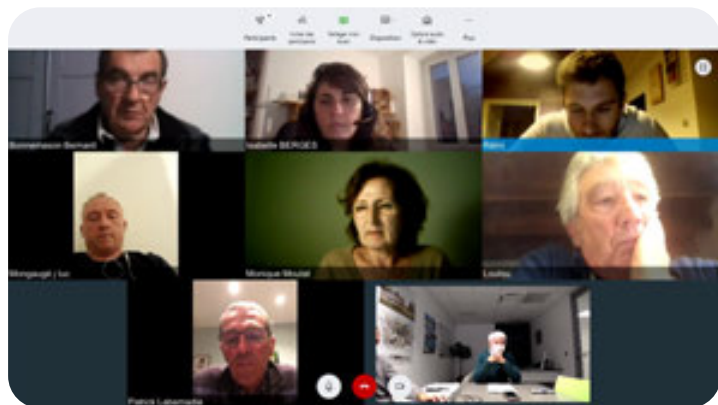
La crise a contraint la communauté de communes à s'organiser rapidement et efficacement et à définir son rôle en tant qu'acteur et partenaire dans la gestion de la crise. Une nouvelle organisation à la fois pour les agents et les élus.

• Alimentation en énergie électrique 100 % verte des bâtiments intercommunaux

suite à une remise en concurrence des contrats d'énergie.

Sont concernés : le siège de la CC Vallée d'Ossau à Arudy, les crèches de Laruns et Louvie-Juzon, le télécentre de Sévignacq-Meyracq, le Centre d'Art et de Culture de la Vallée d'Ossau (Le Préau) à Iseste, le centre technique et les déchetteries de Louvie-Juzon et Laruns, les 2 espaces communs du Pôle d'activités économique Laprade à Arudy et le relais d'assistant(s) maternel à Louvie-Juzon. La Maison des Services au Public à Laruns est alimentée en circuit court via un contrat avec la régie électrique municipale de Laruns.

Les membres du Bureau exécutif travaillent en visioconférence pour la préparation des Conseils Communautaires



Les services techniques élaborent des dispositifs de protection : visières



Collecte OM pendant la période du 1er confinement

Les services techniques installent des structures bois et plexiglas dans différents espaces d'accueil intercommunaux





Suite aux élections municipales et intercommunales des 15 et 22 mars 2021, les membres du Conseil Communautaire et du Bureau exécutif, sont désignés pour la mise en œuvre du projet communautaire pour les 6 ans à venir et l'exercice des compétences suivantes.

Compétences obligatoires fixées par la loi

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale : élaboration, approbation, suivi, modification et révision d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire; politique locale du commerce et soutien aux activités

commerciales d'intérêt communautaire; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme :

- mise en œuvre d'actions d'organisation générale de l'animation touristique dans la vallée visant à valoriser l'action des offices de tourisme (plan de communication vallée, mise en place d'actions de formation professionnelle, mise en place d'un observatoire du tourisme en Ossau)
- mise en œuvre et gestion des actions, des projets et infrastructures touristiques liés au pôle touristique pyrénéen
- assistance technique relative aux projets de développement touristique
- aménagement, entretien et promotion du schéma de plan de randonnées de la vallée d'Ossau
- étude et conduite de projets d'équipements touristiques nouveaux d'intérêt communautaire
- création, aménagement et gestion de l'abattoir d'Ossau

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement :

- aménagement du bassin hydrographique du gave d'Ossau
- entretien des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau d'intérêt communautaire, définis dans un plan de gestion pluriannuel
- défense contre les inondations
- protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquafère, correspondant à une unité hydrographique

- aménagement du bassin hydrographique du gave d'Ossau

- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Compétences supplémentaires choisies par la CC Vallée d'Ossau

- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie :
- aménagement et gestion de l'espace naturel du Lac de Castet

- animation de la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat (PREH)

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire - équipement d'intérêt communautaire : Centre d'art et de culture de la Vallée d'Ossau

- Politique du logement et du cadre de vies

- réhabilitation de l'habitat ancien : opérations programmées d'amélioration de l'habitat(OPAH)

- politique du logement social d'intérêt communautaire et actions en faveur du logement des personnes défavorisées

- Action sociale d'intérêt communautaire
- gestion des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) ainsi que la gestion et création des nouveaux services à vocation intercommunale à destination des personnes âgées ou en situation de handicap

- création et gestion d'un centre intercommunal d'action sociale ayant pour missions la gestion d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et le développement de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap

- gestion d'un service de portage de repas en liaison froide en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou des personnes présentant des difficultés temporaires

- gestion d'un service de transport à la demande dans le cadre de la délégation

de compétence de la Région Nouvelle-Aquitaine

- création et gestion de structures multi-accueil

- création et gestion d'un réseau d'assistants maternels

- gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants de 3 à 17 ans

- soutien à des associations à vocation sociale d'intérêt communautaire

- aide financière à l'association Mission locale de Mourenx pour l'appui et l'accompagnement à l'insertion professionnelle

- aide à l'investissement à l'association Banque alimentaire Béarn et Soule pour un projet de nouveaux locaux

- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

- Assainissement non collectif

- Action culturelle :

- coordination de la lecture publique en vallée d'Ossau

- mise en œuvre et gestion du label Pays d'Art et d'Histoire Pyrénées Béarnaises en collaboration avec la Communauté de Communes du Haut Béarn

- enseignement artistique à vocation intercommunale

- animation culturelle et organisation de manifestations à l'échelle communautaire

- Politique locale de santé:

- animation d'une politique de santé sur

le territoire de la Vallée d'Ossau

- participation à l'élaboration, la mise en œuvre et au suivi du contrat local de santé

- création et gestion de maisons de santé pluridisciplinaires à maîtrise d'ouvrage publique

- Etudes d'intérêt communautaire

- Prestation de services

La communauté de Communes de la Vallée d'Ossau peut intervenir ponctuellement par convention pour les communes membres ou les collectivités ou établissements publics non adhérents dans le cadre de ses compétences pour les prestations suivantes :

- application du droit des sols : instruction des dossiers. Il est à noter que cette prestation est confiée à la DDE ou à d'autres organismes compétents pour les communes qui le souhaitent (selon l'application de l'article L 412.2.6 du code de l'urbanisme)

- apport ponctuel technique aux communes pour l'administration, l'animation et la communication

- Télévision et TIC :

- gestion patrimoniale de trois réémetteurs (« Bruges-Capbis I Mounicot », « Louvie-Juzon 1 Pédéhourat » et « Graciette-Bruges II »)

- mise en œuvre et gestion des infrastructures et projets de développement liés aux technologies de l'information et de la communication

- établissement et exploitation sur le territoire d'infrastructures et réseaux de communications électroniques (selon l'application de l'Article L1425-1 du Code général des collectivités territoriales).

LE BUREAU

PRÉSIDENT, VICE-PRÉSIDENTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Jean-Paul CASAUBON
Président
Arudy



Fernand MARTIN
Environnement
Mobilités et Finances
Buzy



Jean-Pierre GARROCQ
Actions sociales et
projet de santé
Sainte-Colome



Jean-Luc MONGAUGÉ
Aménagement de
l'espace, cadre de vie et
transition énergétique
Laruns



Bernard BONNEMASON
Politiques de l'eau
Bilhères



Monique MOULAT
Développement
économique
Sévignacq-Meyracq



Isabelle BERGES
Action culturelle
et patrimoniale
Arudy



Patrick LABERNADIE
Tourisme
Louvie-Juzon



Jean-Louis BARBAN
délégué à la promotion
et au développement du
tourisme 4 saisons
Bescat



Rémi PARIS
délégué à l'agriculture, au
pastoralisme et au développement
des filières locales et circuits courts
Bielle

LES COMMISSIONS

ENVIRONNEMENT, MOBILITÉS ET FINANCES

Fernand MARTIN

Josiane MOURTEROT
Jean-François REGNIER
Jean-Louis BARBAN
Marie-France POEYMEDOU
Daniel CARREY
Sylvie CASSOU

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, CADRE DE VIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Jean-Luc MONGAUGÉ

Claude AUSSANT
Isabelle BERGES
Michaël DESSEIN
Valérie CASABONNE-ANGLA
Jean-Louis BARBAN
Bernard BONNEMASON
Fernand MARTIN
Robert CASADEBAIG
Jean-Pierre GABASTON
Nadège POUEYMIROU-BOUCHET
Alain SANZ
Monique MOULAT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Monique MOULAT

Claude AUSSANT
Michel BEROT-LARTIGUE
Philippe ESQUER
Jean-François REGNIER
Rémi PARIS
Bernard BONNEMASON
Jean-Bernard CARRERE
Jérôme TISNERAT
Yves ESTURONNE

TOURISME

Patrick LABERNADIE

Isabelle BERGES
Michel BEROT-LARTIGUE
Michaël DESSEIN
Valérie CASABONNE-ANGLA
Jean-Louis BARBAN
Rémi PARIS
Olivier JAVELAUD
Christian LOUSTAU
Guy SASSOUBRE
Jérôme TISNERAT
Robert CASADEBAIG
Sylvie CASSOU
Jean-Pierre GABASTON
Nadège POUEYMIROU-BOUCHET

POLITIQUES DE L'EAU

Bernard BONNEMASON

Claude AUSSANT
Jean-François REGNIER
Fernand MARTIN
Jean-Bernard CARRERE
Guy SASSOUBRE
Daniel CARREY
Vincent LÉGLISE
Alain SANZ

ACTION CULTURELLE ET PATRIMONIALE

Isabelle BERGES

Josiane MOURTEROT
Jean-Louis BARBAN
Marie-France POEYMEDOU
Olivier JAVELAUD
Bernard VISSE
Christian LOUSTAU
Jean-Pierre GABASTON
Delphine TOULOU

ACTIONS SOCIALES ET PROJETS DE SANTÉ

Jean-Pierre GARROCQ

Valérie CANDAU
Philippe ESQUER
Nicole LAHOURATATE
Michaël DESSEIN
Rémi PARIS
Olivier JAVELAUD
Cathy GANTCH
Anne BLANCHET
Anne-Marie BARRAQUE

MEMBRES TITULAIRES DE LA CAO

Jean-Paul CASAUBON
Monique MOULAT
Fernand MARTIN
Jean-Pierre GARROCQ
Claude AUSSANT
Jean-François REGNIER

MEMBRES SUPPLÉANTS DE LA CAO

Jean-Louis BARBAN
Bernard BONNEMASON
Rémi PARIS
Daniel CARREY
Guy SASSOUBRE

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES



Claude AUSSANT
Arudy



Josiane MOURTEROT
Arudy



Michel BEROT-LARTIGUE
Arudy



Valérie CANDAU
Arudy



Philippe ESQUER
Arudy



Nicole LAHOURATATE
Arudy



Mickaël DESSEIN
Aste-Béon



Jean-François REGNIER
Béost



Bernard VISSE
Buzy



Jean-Bernard CARRERE
Buzy



Cathy GANTCH
Castet



Christian LOUSTAU
Eaux-Bonnes



Guy SASSOUBRE
Gère-Belesten



Daniel CARREY
Iseste



Anne BLANCHET
Laruns



Robert CASADEBAIG
Laruns



Sylvie CASSOU
Laruns



Jean-Pierre GABASTON
Louvie-Juzon



Anne-Marie BARRAQUE
Louvie-Juzon



Vincent LÉGLISE
Louvie-Soubiron



Nadège POEYMIROU BOUCHET
Lys



Alain SANZ
Rébénacq



Delphine TOULOU
Rébénacq

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUPPLÉANTS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES



Agnès LOUSTAU
Aste-Béon



Valérie CASABONNE
Béost



Francis CAILLEAUX
Bescat



Marie-France POEYMEDOU
Bielle



Olivier JAVELAUD
Bilhères



Michel TEXIER
Castet



Thierry MIRO
Eaux-Bonnes



Jérôme TISNERAT
Gère-Belesten



Henri CASAU
Iseste



Roger LASSEBIE
Louvie-Soubiron



Yves ESTURONNE
Lys



Pascal VUILLET
Sainte-Colome



Christine PAQUOT
Ségnacq-Meyracq

SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS SOIGNANTS : professionnels de santé et EHPAD



- Dons et fournitures de matériels (masques, surblouses, gel, visières, etc.) de façon concertée et coordonnée, **Achats groupés** avec d'autres collectivités
- Appui logistique avec les communes et l'association médico-sociale de la vallée, pour la mise en place de centres et drives de dépistages Covid-19
- Ouverture d'une crèche et du centre de loisirs pour accueillir les enfants de soignants mobilisés
- Mise à disposition de tablettes aux EHPAD pour aider au maintien du lien social

APPUI AUX COMMUNES ET AUX ACTEURS POUR LA STRATÉGIE LOCALE DE DÉCONFINEMENT



- Coordination de groupements de commandes d'achats de masques réutilisables et sanitaires pour la population et les agents territoriaux des Communes : 6500 masques d'ores et déjà livrés aux communes
- Participation financière en direction des communes pour l'achat de 14 000 masques alternatifs homologués : 20 000€ mobilisés à cet effet pour aider les communes à doter leurs habitants
- Dotations de 1000 visières pour les professionnels des communes et autres acteurs en situation de contact avec les usagers
- Expérimentation de nouveaux outils de communication à destination de la population (lancement à venir d'une nouvelle application)

CONTINUITÉ D'ACTION DES SERVICES PUBLICS ESSENTIELS QUOTIDIENS



Continuité de l'accueil téléphonique et numérique

Collecte des déchets : maintien du périmètre et du calendrier habituel de collecte

Ouverture des déchetteries du territoire aux professionnels et habitants pour l'ensemble des déchets habituellement acceptés

Continuité du service de portage de repas à domicile auprès des personnes âgées

Maison de services au Public (MSAP) et le Relais d'assistants maternels (RAM) : maintien de permanences téléphoniques et numériques

Accompagnement par le RAM des assistantes maternelles et des familles face à la crise sanitaire pour les questions de garde d'enfants et maintien du lien avec des séances à distance

Maintien d'un service de transport à la demande (OssauLib') pour les personnes vulnérables isolées

Continuité de l'instruction des actes d'urbanisme (déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis de construire, d'aménager ou de démolir)



Le sous-préfet félicite les équipes pour leur investissement au centre technique de Louvie-Juzon.

DES PARTENARIATS UTILES ET SOLIDAIRES



Association Maker Béarn, antenne locale du réseau citoyen Visière Solidaire : protections pour la fabrication de protections solidaires.



Conceptéo (Bescat) spécialisée dans le textile : organisation d'une unité de production de masques réutilisables homologués et distribution sécurisée.

Envoyé en préfecture le 20/07/2021

Reçu en préfecture le 20/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 064-246400337-20210708-D2021_71-DE

SOUTIEN AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES ET CULTURELS



Guichet unique d'accompagnement des entreprises en difficulté et éligibles aux différentes aides, nationales ou régionales

Proposition de **reports de loyers** aux entreprises ayant signé un bail avec la communauté de communes

Mandatement prioritaire des dépenses pour soutenir la trésorerie des entreprises et collectivités valléennes :

- Près de 385 000 € de dépenses d'investissement ont été réglées concernant des opérations en cours ou achevées, dont près de 45% à destination d'entreprises de la Vallée d'Ossau et au global près de 75% à des entreprises des Pyrénées-Atlantiques
- 34 000 € de dépenses de fonctionnement à destination d'entreprises de la Vallée d'Ossau et au global plus de la moitié des dépenses de fonctionnement à des entreprises des Pyrénées-Atlantiques
- 660 000 € de contributions versées pendant la période aux 18 communes du territoire (attribution de compensation, fonds de concours) et 122 000 € aux syndicats La Fibre64 et SMTD Valor Béarn

Organisation partenariale et mise en place, avec le groupe citoyen « Covid-19 Entraide Vallée d'Ossau » et les offices de tourisme, d'un **listing des producteurs et commerces alimentaires** ouverts et/ou ayant mis en place un système de drive ou de livraison pour soutenir l'économie locale

Contribution et participation de la communauté de communes, à hauteur de 20 000 €, pour abonder un Fonds de prêt régional (+ de 12 M€) à destination des commerçants, artisans, services de proximité et associations afin de soutenir leur besoin de trésorerie

Sur le territoire, l'association Initiative Béarn et les services de l'intercommunalité s'associeront pour instruire les demandes liés à ce fonds.

Ce fonds d'urgence vise à soutenir les besoins de trésorerie des TPE, nombreuses en Vallée d'Ossau, impactées par la crise sanitaire. Les commerçants, artisans ou services ne dépassant pas 10 salariés, les associations de moins de 50 salariés ayant une activité économique ou encore les entreprises exerçant un métier d'art, pourront solliciter un prêt à taux zéro sans demande de garantie, allant de 5000 à 15 000 €, avec remboursement différé.

Report en 2021 des programmations culturelles déjà programmées avec **versement de 30%** en 2020

Adaptation de la programmation culturelle pour les publics cibles en soutien et en concertation avec les communes et les acteurs relais (écoles, crèches...) en réponse aux exigences liées à la crise sanitaire.

Proposition de **maintien de tout ou partie des subventions** aux acteurs culturels et associations en fonction de leur projet et de l'impact économique des structures et perspective de **maintien du budget de programmation 2021**

CHIFFRES CLÉS

Dépenses de personnel :
2 183 910,55 € soit
26.51 % des dépenses de
fonctionnement)

Effectif (31/12/2020) : 63

Accident du travail: 1

Accident de trajet : 0

Catégorie A : 9

Catégorie B : 6

Catégorie C : 48

Filière administrative : 14

Filière technique : 21

Filière médico-social : 7

Filière social : 16

Filière animation : 3

Filière culturelle : 1

Titulaires : 37

Agents contractuels CDI : 11

Agents contractuels CDD : 14

Contrat aidé PEC : 1

Hommes : 24

Femmes : 39

Objectifs :

- Maîtrise de la masse salariale
- Recrutement de personnes en situation de handicap.

Gestion de l'ensemble des effectifs (avancement de carrières, traitement de la paie, plan de formation, recrutement, santé, respect des exigences légales en matière de qualification & de normes d'hygiène et de sécurité, etc....) de la collectivité.

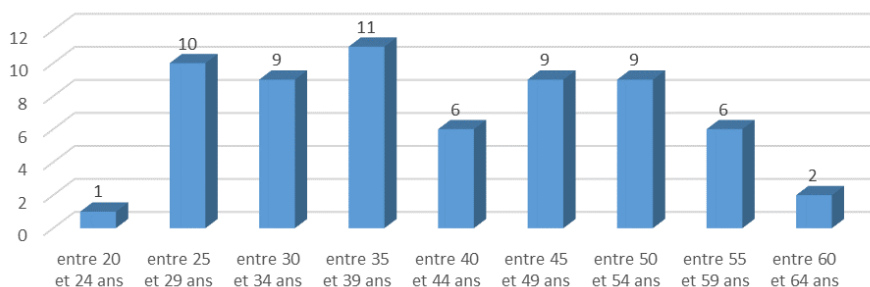
Les publics concernés :

- Les agents de la CC Vallée d'Ossau

Répartition des charges par service

Service général	374 004,56 €	17.13%
OM	547 338,91 €	25.06%
Social	116 488,63 €	5.33%
Rivières	35 396,15 €	1.62%
Economie	36 559,77 €	1.67%
Tourisme	160 668,73 €	7.36%
Culture	106 696,40 €	4.89%
ALSH	68 908,24 €	3.16%
ALSH Mercredi	63 297,77 €	2.90%
ALSH Laruns	4 781,45 €	0.22%
Urba	107 408,78 €	4.92%
Crèches	484 333,57 €	22,18%
RAM	40 689,55 €	1.86%
MSAP	37 338,04 €	1.71%

Pyramide des âges au 31/12/2020
(agents sur emplois permanents)



Objectifs :

- Assister & conseiller les élus
- Veiller aux respects des procédures juridiques pour les actes de la collectivité
- Contrôler les finances de la collectivité
- Veiller à la gestion technique du personnel
- Participer à la mission générale de service public

Les publics concernés :

- Les élus
- Les agents de la CC Vallée d'Ossau
- Les habitants de la vallée
- Les propriétaires
- Les visiteurs, les touristes

Au sein du service sont exercées diverses missions ayant en grande partie vocation à apporter conseil et assistance aux différents services de la CC Vallée d'Ossau. Ce service porte les affaires générales (dont les assemblées), les ressources humaines et les finances.

CHIFFRES CLÉS

ASSEMBLÉES :

9 conseils communautaires

135 délibérations

1155 documents enregistrés au courrier
(2019 : 1367)

RESSOURCES HUMAINES :

63 agents sur emplois permanents (effectif
au 31/12/2020)383 arrêtés et 77 contrats conclus soit 460
(2019 : 159 / 142 soit 301)

1153 bulletins de salaires (2019 : 1089)

FINANCES :

	Nbre de mandats émis	Nbre de titre émis
Budget principal - CC Vallée d'Ossau	3222	561
Budget autonome - SPANC	11	170
Budget autonome - ABATTOIR	10	5
Budget autonome - ATELIER RELAIS	8	13
Budget autonome - CENTRE ALLOTEMENT	7	6
Budget autonome - THYSSENKRUPP	121	77
Budget autonome - ZAE FOURS A CHAUX	25	3
Budget annexe - MSP	35	5
Budget annexe - EHPAD Vallée d'Ossau	17	1
	3456	841
par rapport 2019	-3.57%	-11.10%

Objectifs :

- Réaliser des projets structurants sur le territoire afin d'améliorer l'attractivité de la vallée d'Ossau
- Continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant des services performants et de qualité
- Ne pas augmenter les taux au niveau de la fiscalité

Les publics concernés :

- Les habitants de la vallée
- Les propriétaires
- Les agents de la CC Vallée d'Ossau
- Les visiteurs, les touristes

Le budget de la Communauté de Communes est composé de plusieurs budgets :

- le budget principal qui comprend les dépenses liées aux services proposés aux habitants (collecte des OM, entretien des rivières, portage repas, multi-accueils, centres de loisirs, RAM, transport à la demande, entretiens des

ZAE, instruction des actes d'urbanisme, gestion du lac de Castet, financement de l'OT de la vallée d'Ossau, ...) et les dépenses de fonctionnement de la collectivité (ressources humaines, affaires générales...)

- les huit budgets autonomes ou annexes qui enregistrent les autres dépenses liées aux services à la population qui, par leur nature, ne répondent pas aux mêmes règles comptables ou fiscales (SPANC, ATELIER RELAIS, ABATTOIR, CENTRE ALLOTMENT, THYSENKRUPP, ZAE DES FOURS A CHAUX, MSP, EHPAD VALLEE D'OSSAU).

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal				
CCVO	8 237 145,22 €	9 278 735,69 €	2 574 964,90 €	2 078 886,98 €
Budgets autonomes				
SPANC	21 510,77 €	20 589,94 €	- €	3 628,44 €
ATELIER RELAIS	59 522,77 €	71 040,37 €	47 195,63 €	55 947,35 €
ABATTOIR	39 061,23 €	113 375,82 €	37 950,34 €	8 396,85 €
CENTRE ALLOTMENT	27 872,68 €	23 298,82 €	21 853,84 €	26 986,35 €
ESPACE LAPRADE	28 906,61 €	77 527,17 €	578 197,61 €	697 185,86 €
ZAE FOURS A CHAUX	242 359,98 €	234 241,00 €	234 241,00 €	263 000,00 €
MSP	1 824,09 €	- €	216 428,79 €	1 904 336,00 €
EHPAD VALLEE D'OSSAU	- €	- €	90 840,26 €	9 799,00 €
Tous budgets confondus	8 658 203,35 €	9 818 808,81 €	3 801 672,37 €	5 048 166,83 €

Fiscalité

6 795 711, 75 €

* TAXE d'HABITATION	Taux : 4,29 %	668 147 €
* TAXE sur le FONCIER BATI	Taux : 3,30 %	546 449 €
* TAXE sur le FONCIER NON BATI	Taux : 7,33 %	36 510 €
* CFE/CVAE/TASCOM/IFER		3 518 864 €
* FNGIR		45 207 €
Rôles supplémentaires (régul sur années antérieures)		158 351 €
* TEOM		1 568 617 €
Taux inchangés sur les 5 zones :	14,20 % (Eaux-Bonnes)	
	13,25 % (Laruns)	
	12,36 % (Arudy)	
	12,09 % (les 15 autres communes)	
	10,57 % (Les Etchartes)	
* TAXE GEMAPI		201 947 €
* TAXE DE SEJOUR		51 618,75 €

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT : 537 244,00 € (- 2,36 % par rapport à 2019) avec 2 parts :

- Dotation d'intercommunalité calculée à partir de 3 critères (population, potentiel fiscal par habitant et coefficient d'intégration fiscal : **83 787 €**
- Dotation de compensation qui comprend principalement la dotation au titre de la suppression des salaires au niveau de la CFE des entreprises : **453 457 €**

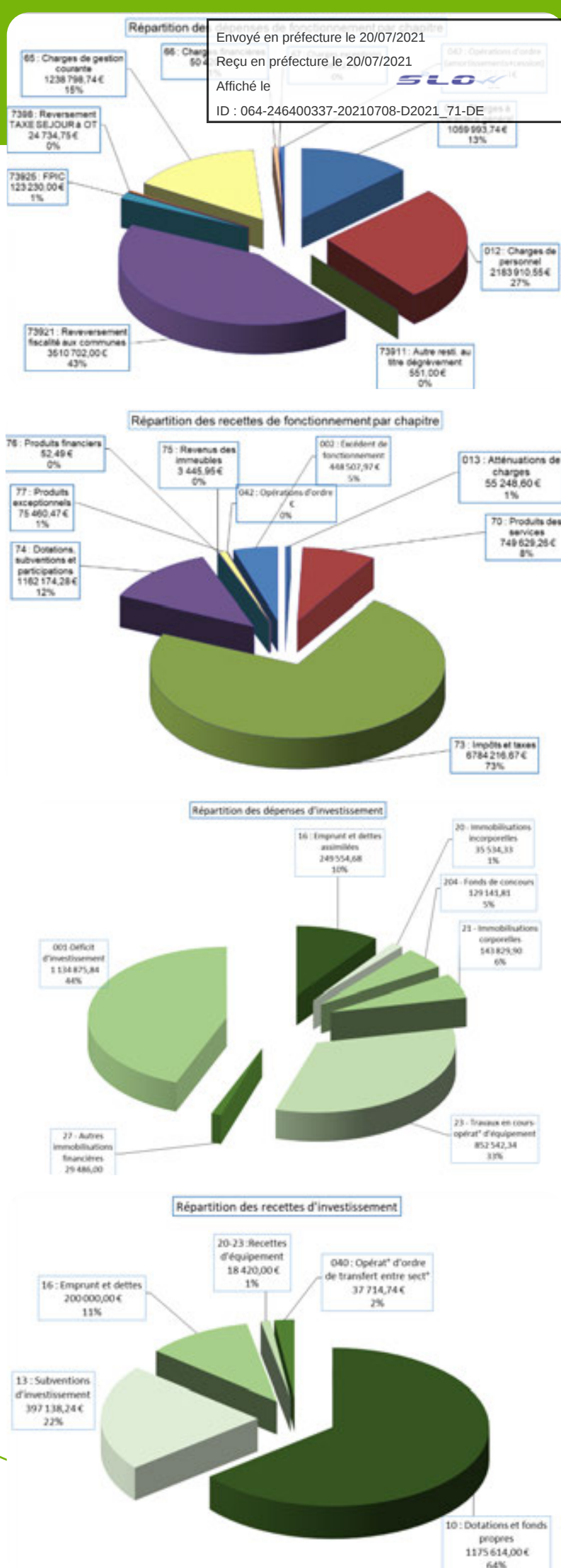
ENCOURS DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2020

- Encours total : **2 680 026,29 €** soit **268.91 € par hab.** (moyenne nationales de la strate : 860 €)

SOUTIEN AUX COMMUNES : 3 628 212 € (44 % des dépenses de fonctionnement)

Le soutien apporté par la communauté de communes à ses communes membres se décline en :

- attribution de compensation qui correspond à un versement obligatoire d'une intercommunalité à fiscalité propre à ses communes membres. Son montant est calculé de façon à garantir à chaque commune, le même niveau de richesse que l'année précédant l'intégration dans l'intercommunalité (déduction faite des charges transférées) : **3 045 614 €.**
- attribution de compensation au titre de la suppression de la part salaire suite à la réforme de la Taxe professionnelle des entreprises : **453 457 €.**
- fonds de concours pour des projets qui concernent des dépenses d'investissement ou de fonctionnement liées à un équipement et qui relèvent d'un des domaines suivants : bâtiments communaux (écoles, salle des fêtes, salles communales...), équipements culturels et sportifs, patrimoine communal, logements communaux locatifs, aménagements des espaces publics et travaux de voirie communale et réseaux : **129 141 €.**



Depuis 2016, la communauté de communes héberge au sein du Pôle d'Activités Laprade la société DC BEER FACTORY pour y exercer son activité de fabrication de bières artisanales. Ainsi, la dite société et la communauté de communes ont signé un bail commercial pour la location d'un local de 471m² pour un loyer mensuel de 565€ HT.

Par acte d'huissier de justice en date du 31 juillet 2017, la SASU DC BEER FACTORY a assigné la communauté de communes devant le tribunal de grande instance de Pau invoquant un manquement de cette dernière à son obligation de délivrance conforme des locaux. Le manquement relevé par la société DC BEER FACTORY ne lui permettrait pas l'exploitation de son activité de fabrication de bières en raison de malfaçons constatées par huissier de justice et dans le cadre d'une expertise amiable de 2017 suite à la perte de deux brassins (le cumul

ne produisant pas une température assez élevée pour une fabrication de bières). De plus la société invoque un préjudice lié aux risques sanitaires engendrés par la défaillance de la communauté de communes et souligne deux désordres majeurs apparus suite à l'intervention de celle-ci le 7 septembre 2018 qui fait l'objet d'une déclaration de sinistre auprès de sa compagnie d'assurance et à une inondation des locaux survenue en juillet 2019.

Depuis son entrée dans les locaux de la communauté de communes, la société DC BEER FACTORY n'a versé aucun loyer, sa dette s'élevant, au 10 septembre 2020, à 32 944,11 €.

Par jugement du 21 juillet 2020 du tribunal judiciaire de Pau la résiliation du bail est constatée et l'expulsion de la SASU DC BEER FACTORY sera ordonnée dans un délai de deux mois suivant la signification du

jugement. L'entreprise est également condamnée à verser à la communauté de communes la somme de 29 357,75€ qui correspond au montant du dépôt de garantie et des loyers non payés jusqu'au mois de mars 2020 et devra payer une indemnité mensuelle d'occupation à compter de la décision jusqu'à la date de la libération définitive des locaux. Enfin, l'entreprise devra payer la somme de 2000 € à la communauté de communes au titre de l'article 700 du code de procédure civile.

Le 13 août 2020, la communauté de communes a reçu la déclaration d'appel du jugement de première instance, faite par la société DC BEER FACTORY. Ainsi, la société DC BEER FACTORY est maintenue dans les locaux de la communauté de communes pour la durée de la procédure d'appel.



Objectifs :

- Soutenir les commerçants, les artisans et associations impactés par la crise sanitaire
- Soutenir les besoins en trésorerie des TPE

Les publics concernés :

- Commerçants, artisans ou services ne dépassant pas 10 salariés
- Associations de moins de 50 salariés ayant une activité économique
- Entreprises exerçant un métier d'art.

Lors du premier confinement, la communauté de communes a souhaité s'associer à la Région Nouvelle Aquitaine, la Banque des Territoires et l'association Initiative Béarn en participant financièrement au Fonds de prêt de solidarité et de proximité. Les publics concernés pouvant alors solliciter un prêt à taux zéro sans demande de garantie, allant de 5 000 à 15 000 €, avec remboursement différé.

Constitué de 24 millions d'euros à

son lancement, financé à parité par la région et la Banque des territoires, ce fonds a été ouvert à la participation des intercommunalités selon le même principe que celui engagé par ses créateurs, à savoir 2 € par habitant, soit une enveloppe de 20 000 € pour l'intercommunalité ossaloise.

Ce fonds pouvait être sollicité jusqu'au 31 décembre 2020.

CHIFFRES CLÉS

20 000 € alloué au fond d'aide



CHIFFRES CLÉS

ZAE des fours à chaux :

6 lots viabilisés

Des superficies de terrains
de 735 m² à 5236 m²

6 entreprises intéressées

5 mois de travaux (sans
compter la période de
confinement)243 051,18 € HT
d'investissement

ZAE du Touya

5 entreprises installées

51 114,39 € d'investissement

Objectifs :

- Créer une offre foncière aux entreprises du territoire
- Créer un environnement favorable à l'implantation et au développement des activités économiques
- Rendre attractif le territoire en

appliquant des tarifs concurrentiels

Les publics concernés :

• Les entreprises du territoire

- Réception du chantier de la zone d'activités économiques des Fours à Chaux : 17 juin 2020 (début du chantier : 14 octobre 2019). Les travaux avaient été interrompus pendant la crise sanitaire puis terminés à la sortie du confinement.

Les 10 000 m² aménagés pour cette première phase de travaux ont été transformés en 6 lots viabilisés dont les superficies varient entre 735 et 5236 m². Le prix de vente de ces lots a été fixé à 23€ HT du mètre carré. Dès le 17 juin 2020, les premières entreprises intéressées pour acquérir un lot ont pu signer les premiers compromis de vente.

- Touya : aménagement d'une zone de parking et viabilisation d'un terrain. En 2019, une entreprise locale en phase de développement s'est rapprochée de la CC Vallée d'Ossau en vue d'acquérir un terrain sur la zone industrielle du Touya. Les terrains situés sur la zone appartenant à la commune d'Arudy, un accord a été trouvé entre les deux collectivités afin de procéder à la vente.

Des travaux de terrassement et

de viabilisation du terrain, d'une superficie de 1500 m², ont alors été entrepris avant de le vendre à l'entreprise intéressée. La collectivité a profité de ce projet pour aménager une zone de parking située entre le bâtiment de l'entreprise STI et le stade de rugby.

Ce nouveau projet d'implantation sur la zone industrielle du Touya participe au développement de la zone. Elle compte désormais 5 entreprises, sans oublier les entreprises commerciales et artisanales présentes en amont. Un aménagement global de la zone, en fonction des besoins des entreprises présentes, se dessinera à partir de 2021.

- Soupon : projet aménagement et rencontre avec les entreprises

Dans la continuité des travaux réalisés sur les deux zones d'activités économiques d'Arudy, un projet d'aménagement de voirie et de stationnement a également été travaillé sur la zone de Soupon à Laruns.

Dans l'objectif de répondre aux besoins des 4 entreprises présentes sur la zone, des rencontres ont eu lieu à plusieurs reprises afin d'optimiser la place existante sur la zone pour faciliter la circulation et le stationnement des salariés des entreprises.



Objectifs :

- Proposer des solutions immobilières pour les entreprises du territoire et pour les entreprises désireuses de s'implanter sur le territoire
- Créer des synergies entre les différents acteurs économiques du territoire
- Rendre attractif le territoire de la vallée d'Ossau pour les entrepreneurs, jeunes diplômés, et toutes personnes souhaitant créer ou développer une activité en Vallée d'Ossau

Les publics concernés :

- Les entreprises souhaitant s'installer en vallée d'Ossau
- Les porteurs de projets en création et reprise d'entreprise
- Les associations

Le 14 décembre 2019, le nouveau Pôle d'Activités Laprade destiné à accueillir des entreprises a été inauguré. Dès janvier 2020, les premières

entreprises se sont installées : Vert-Voltige en janvier 2020, le bureau des guides Aventure Chlorophylle en juin 2020 au sein de l'espace Pachou, la Marbrerie Darget, Atelier Chahut et 2JCE en juillet 2020.

L'année 2020 a également été marquée par la réflexion d'un projet de tiers-lieu où toutes personnes (travailleurs indépendants, salariés, étudiants, associations, etc.) pourra avoir accès à un espace de travail partagé. Le télétravail se démocratise, d'autant plus depuis la période de confinement, et ce type d'espace permet notamment aux salariés habitant sur le territoire mais travaillant à l'extérieur de limiter les temps de trajet domicile-travail et d'avoir accès à un espace de travail à proximité du domicile.

Enfin le Pôle d'Activités a accueilli deux formations :

- La formation aux compétences numériques clés, organisée par le GRETA en partenariat avec le syndicat de LaFibre 64. Cette formation gratuite et individualisée, est ouverte à toutes les personnes actives (en emploi ou

CHIFFRES CLÉS**5 entreprises installées****2 formations accueillies dans les espaces communs du pôle**

sans emploi) souhaitant apprendre à utiliser les outils numériques, via les ordinateurs, tablettes ou smartphones, dans la vie courante. Les sessions de formation ont lieu tous les jeudis matin.

- L'école Simplon : Portée par la société STEP (Services Tertiaires aux Entreprises des Pyrénées) située à Pau, l'école Simplon a été présente jusqu'au début de l'année 2020 pour former des étudiants au métier de développeur web.



CHIFFRES CLÉS

Accompagnement de porteurs de projets et entreprises :

16 porteurs de projets en création ou reprise d'entreprise accompagnés.

10 entreprises rencontrées.

Cellule opérationnelle de la métallurgie : 11 entreprises participantes dont 3 en vallée

Objectifs :

- Rencontre des entreprises et acteurs économiques locaux afin d'avoir une connaissance précise du tissu économique local

- Connaître les projets des entreprises pour pouvoir les accompagner

- Accueillir et accompagner les porteurs de projets du territoire

- Faciliter la mise en place des projets privés

Les publics concernés :

- Les associations du territoire

- Les porteurs de projets en création et reprise d'entreprise

- Les entreprises locales et extérieures souhaitant s'implanter sur le territoire ou développer des projets en partenariat avec la communauté de communes et les acteurs du territoire

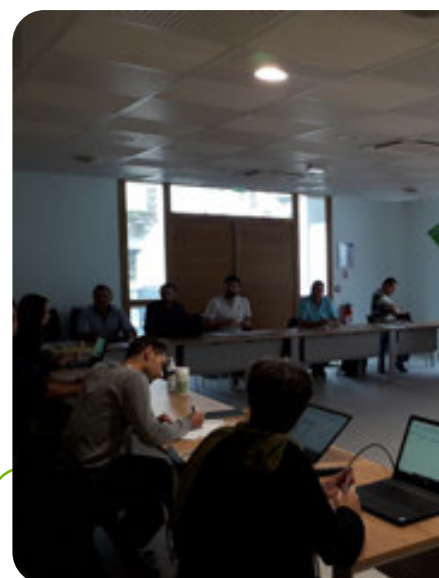
- Accompagnement de porteurs de projets et des entreprises :

Le service économie accueille les porteurs de projets en création et/ou reprise d'entreprise, en vue de les accompagner dans leur projet et de les orienter vers les bons interlocuteurs. Les projets sont majoritairement liés aux commerces et aux services mais

aussi à l'hébergement touristique l'agroalimentaire, l'agricole, le sport ou encore le social (insertion professionnelle). Les entreprises contactent aussi la CC Vallée d'Ossau pour la recherche de financement en vue de développer leur activité et pour la recherche de locaux.

- Groupe de travail sur le manque de main d'œuvre dans les métiers du bâtiment :

Le fonctionnement de la plateforme de rénovation énergétique a permis de mettre en avant le manque de main d'œuvre dans le secteur du bâtiment. Ainsi, la plateforme de rénovation énergétique et le service économie de la communauté de communes se sont associés pour organiser une première réunion sur cette problématique. Le groupe de travail a permis de réunir tous les partenaires de l'emploi, de la formation, les représentants des entreprises du bâtiment, et les institutions qui ont pu échanger sur les solutions existantes. Pôle emploi, le Groupement d'Employeur du 64, la Mission Locale, Le GEIQ 64 ont



présenté les dispositifs mis en place dans chacune de leurs structures. Ces solutions devaient être présentées lors de la prochaine réunion « Pros du Bâti » animé par la plateforme de rénovation énergétique, annulée en raison du contexte de crise sanitaire. Les partenaires ont également défini deux groupes de travail : l'un pour travailler sur le recrutement et l'autre sur la communication autour des métiers du bâtiment.

Partenaires présents lors de cette réunion : La Région Nouvelle Aquitaine, La Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Pôle Emploi, CAPEB64, CFA de Gelos, GE64 (Groupement d'employeur), GEIQ 64 (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification), Les Compagnons Bâtisseurs, Fédération du Bâtiment (FBTP) des Pyrénées Atlantiques, Lycée Professionnel Guynemer, Cap Emploi, Mission Locale, Pays de Béarn, Association des entrepreneurs du Piémont Oloronais.

- Cellule opérationnelle de la métallurgie :
En 2019 un groupe de travail s'est formé

autour des emplois de la métallurgie regroupant les territoires de la vallée d'Ossau, du Haut-Béarn et de la Soule. Les partenaires de ces rencontres sont les CC de la vallée d'Ossau et du Haut-Béarn, la Communauté d'Agglomération Pays Basque, l'ODACE (centre d'appui aux entreprises de Soule), l'UIMM (Union des Industries de la mécanique et de la métallurgie), Pôle Emploi, Cap Emploi, la Mission Locale, le GEIQ et la région Nouvelle Aquitaine.

L'objectif de ces groupes de travail est de mettre en place des actions afin de revaloriser les emplois de la métallurgie. Une première action, le Petit Déjeuner Entreprise, organisée en janvier a permis de recenser les besoins et d'identifier la mise en place de plusieurs actions : animations lors de la semaine de l'industrie, visites d'entreprises, forum de l'emploi à Oloron. Ces initiatives ont été reportées à une date ultérieure pour cause de crise sanitaire.



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



**PAYS de
BÉARN**



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**
Pyrénées-Atlantiques



pôle emploi

**CAP
EMPLOI**
Handicap, recrutement & maintien



MISSION LOCALE
POUR LES JEUNES
PAU-PYRÉNÉES



Objectifs :

- Assurer une action de développement économique efficace sur le territoire
- Garantir une présence territoriale des partenaires
- Assurer une visibilité du territoire de la vallée d'Ossau auprès des partenaires et des instances territoriales supra locales

- AUDAP

L'Agence d'Urbanisme Atlantiques Pyrénées, l'«AUDAP», association loi 1901, a statutairement pour activité : la prospective territoriale, les planifications intercommunales, l'observation territoriale et l'offre d'une plateforme, l'appui aux membres.

Afin d'optimiser la planification de ses missions, l'AUDAP s'est dotée en 2019 d'un projet d'agence, « Contrat-Projet 2020-2025, Horizon 6 ans ». Il comprend les grandes orientations du programme de l'agence pour les années à venir.

La CC Vallée d'Ossau s'est engagée dans le programme d'activités de l'agence, pour une période triennale de 2020 à 2022. Une convention

cadre d'objectifs détermine les missions confiées à l'agence ainsi que les modalités de contrepartie.

Pour l'année 2020, la communauté de communes a souhaité un accompagnement de l'AUDAP sur la sensibilisation à la démarche SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et sur la définition des besoins à la réalisation de celui-ci. Au total, 25 jours d'interventions sont prévus.

- Pôle Métropolitain du Pays de Béarn

Le Pôle Métropolitain du Pays de Béarn est un syndicat mixte rassemblant les 8 intercommunalités du Béarn, dont l'objet est de favoriser la coopération entre intercommunalités autour de projets d'intérêts métropolitain.

Pour les projets à vocation économique, le pôle métropolitain se retrouve animateur de nombreux sujets :

- Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes : depuis la signature du contrat en 2019, de nombreuses initiatives ont vu le jour dans le cadre du programme. Tout d'abord, un groupe de travail autour de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale

(GPECT) à l'échelle du Béarn a été lancé. Le cabinet d'études « Terre d'Avenir » a été missionné pour accompagner le groupe de travail.

Toujours dans le cadre de Territoire d'Industrie a été lancée une étude technico-économique et stratégique destinée au déploiement de la filière hydrogène en vue de créer un écosystème autour de celle-ci à l'échelle du territoire Lacq-Pau-Tarbes.

- Le Projet Agricole et alimentaire Territorial (PAAT) : Tenant compte des spécificités et des atouts du territoire béarnais, le pôle métropolitain a souhaité lancer une démarche autour d'un projet agricole et alimentaire territorial qui consiste à animer des échanges entre les différents acteurs du territoire et des filières agricoles et alimentaires afin de structurer un plan d'action pour le Béarn. Pour cela, l'équipe projet composée d'agents du Pays de Béarn, de la Chambre d'Agriculture, du Collectif Fermier 64, le Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et du Conseil départemental, a souhaité réunir les agents des intercommunalités afin de rassembler les initiatives



PAYS de
BÉARN

existantes sur chaque territoire. En janvier, un groupe de travail a eu lieu pour effectuer ce travail. L'objectif de ce PAAT est d'affirmer l'identité et la culture du territoire Béarnais. Un diagnostic finalisé sera présenté aux élus courant 2021.

- Installation d'un Conseil de Développement Unique : le conseil de développement unique est un organisme consultatif imposé par la loi NOTRe pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Du fait de son rôle de coordination, le Pôle Métropolitain a décidé de créer un conseil de développement à l'échelle du Béarn, comme la loi le permet pour les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) contigus. Cette instance consultative regroupe des représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux, et associatifs de l'ensemble du Béarn.

Ainsi, la communauté de communes a fait remonter les noms de 10 représentants, 5 femmes et 5 hommes, de la vallée d'Ossau issus des milieux économique, touristique, agricole, sport, santé, patrimoine, culture.

Le Conseil de développement sera associé aux projets du pôle métropolitain, notamment sur le Projet Agricole et Alimentaire Territorial.

• UPPA

A l'occasion de la rentrée universitaire en septembre 2020, Glen BURON, responsable du master tourisme, s'est rapproché de la communauté de communes afin de construire un projet, avec les étudiants du master 1, dans le cadre d'une unité d'enseignement, autour d'itinérances sensorielles à imaginer sur le territoire de la Vallée d'Ossau.

Ainsi, la communauté de communes accompagne le projet financièrement et techniquement. Le projet s'étale sur les deux années de master, la phase de concrétisation des projets est alors prévue pour 2022.

• Greta et fibre

Pour la deuxième année, la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau, en partenariat avec le syndicat de LaFibre64 et le GRETA, accueille, au sein du Pôle d'Activités Laprade, des formations aux compétences numériques clés.

Cette formation gratuite et individualisée,

est ouverte à toutes les personnes actives (en emploi ou sans emploi) souhaitant apprendre à utiliser les outils numériques, via les ordinateurs, tablettes ou smartphones, dans la vie courante.

Le programme de formation est individualisé et s'adapte aux besoins de chacun. La communauté de commune dispose de matériels informatiques mis à disposition des stagiaires les jours de formation.

Les sessions de formation ont eu lieu les jeudis et vendredis matin au Pôle d'Activités Laprade à Arudy.



CHIFFRES CLÉS

Bourse d'emploi des salariés

2664 € de subvention versée à la Bourse

53 753 € de budget en 2020 pour le dispositif

Compagnons-Bâtisseurs : 3000 € versés pour la prise en charge des repas des stagiaires

Objectifs :

- Soutenir financièrement des associations favorisant l'insertion professionnelle au travers des métiers de berger, du bâtiment et du logement

Les publics concernés :

- Bourse d'emploi des bergers salariés : éleveurs-employeurs et les bergers salariés
- Compagnons-Bâtisseurs : publics sans qualification, en difficulté d'accès à l'emploi.
- Poursuite du soutien à la Bourse d'emploi des bergers salariés

Depuis 2019, la communauté de communes soutient financièrement le dispositif de La Bourse d'emplois des Bergers salariés porté par trois associations : l'Association des Eleveurs Transhumants des Trois Vallées (AET3V) pour le secteur Béarn et l'Association Buru Beltza pour le secteur Pays Basque, et l'association des bergers Salariés du 64.

La Bourse d'Emploi des Bergers Salariés a pour mission d'identifier les besoins en main d'œuvre des éleveurs transhumants du territoire et d'identifier les salariés en recherche d'emploi dans le secteur agricole (été et hiver) pouvant répondre aux besoins des éleveurs. Le rôle de la Bourse est ensuite de mettre en relation des employeurs et les salariés selon les besoins spécifiques de chacun. Au-delà de cette mise en relation, la Bourse assure une mission d'accompagnement et d'information, notamment réglementaire, dans les démarches personnelles de formation des bergers salariés.

Faits marquants 2020 : Le soutien financier au dispositif perdure. Tout au long de l'année 2020 la Bourse d'Emploi des Bergers Salariés a été accompagné dans le cadre d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) dont l'objectif était de structurer le modèle économique et la gouvernance du dispositif. La restitution de ce DLA a eu lieu en décembre 2020.

- Compagnons bâtisseurs
Présente depuis 2018 en Béarn,

cette association régionale a souhaité développer durablement ses actions d'insertion sociale et professionnelle en vallée d'Ossau, à destination de ses habitants, c'est pourquoi elle s'est installée à Laruns. Un des logements de la SHEMA leur a été mis à disposition.

L'association a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus en difficultés, à travers les métiers du bâtiment et le logement.

Les Compagnons Bâtisseurs accompagnent des familles en situation précaire à rénover leur logement via des chantiers participatifs, organise des temps collectifs pour apprendre à bricoler et propose des formations professionnelles sur les métiers du bâtiment. L'idée est de permettre à tous, et en particulier aux personnes fragiles, de vivre dans de meilleures conditions d'habitat, tout en apprenant à faire soi-même, et à moindre coût. C'est aussi de favoriser l'emploi dans des zones rurales ou urbaines marquées par le chômage, et ce via l'apprentissage des métiers du bâtiment.

Faits marquants 2020 :

L'association Les Compagnons Bâtisseurs encadre un chantier formation qualification nouvelle chance sur la commune des Eaux-Bonnes jusqu'en avril 2021. Le chantier concerne la rénovation de logements appartenant à la commune des Eaux Bonnes, destinés au logement des saisonniers et/ou habitants à l'année.



Objectifs :

- Définir un portrait agricole et pastoral du territoire
- Définir un plan d'actions de valorisation de la filière

Lors du renouvellement des conseillers communautaires en juillet 2020, une délégation « Agriculture, Pastoralisme et Circuits Courts » a été mise en place au sein de la communauté de communes.

Dans l'objectif de définir un plan d'actions, une première réunion avec la Chambre d'Agriculture a eu lieu le 11 décembre 2020 afin de présenter aux membres de la commission économie élargie aux membres du Bureau Exécutif, le portrait agricole et pastoral du territoire de la Vallée d'Ossau.

Celui-ci met en évidence l'importance de l'économie agricole et sa représentation sociale et touristique, avec une forte valorisation des productions locales, la gestion des unités pastorales par les commissions syndicales et une pratique importante de la transhumance qui permet de conserver au mieux les prairies pour la

production des fourrages nécessaires pour passer l'hiver.

Importance de l'activité pastorale

- 260 exploitations sur le territoire (taille moyenne de 39ha), majoritairement un système orienté vers la polyculture-élevage. Ce qui représente 11% d'emplois agricoles, soit 335 emplois. On remarque une diminution de 13% du nombre d'exploitations entre 2009 et 2018.
- 213 éleveurs en bovins et ovins
- 65 éleveurs de la filière ovine ont plus de 50 brebis laitières (basco-béarnaise)
- 4 éleveurs avec plus de 50 ovins viande
- 7 éleveurs caprins avec plus de 20 chèvres
- 135 éleveurs équins pour 800 juments élevées ou transhumant en Ossau

Valorisation des productions locales :

- 30% des exploitations sont en circuits courts (dont les données relevées suite à l'enquête COVID) :

CHIFFRES CLÉS

260 exploitations sur le territoire

220 éleveurs en bovins, ovins et caprins

135 éleveurs équins pour 800 juments élevées ou transhumant en Ossau

transformation fromagère, agneau de lait, viande bovine, viande porcine, volailles, fruits, pisciculture

- Une dizaine d'exploitation propose des visites de fermes pour découvrir la profession
- 4 marchés hebdomadaires : Laruns, Arudy, Louvie-Juzon, Sévignacq-Meyracq
- 2 marchés de producteurs de Pays
- 2 AMAP
- Foires aux fromages de Laruns et d'Arudy



CHIFFRES CLÉS

Site internet tourisme :

363 643 sessions (+25,75% / 2019) et 238 929 utilisateurs (+19,8%/2019)

Site internet institutionnel

26 893 sessions (+56%/2019) et 17 047 utilisateurs (+35,8%/2019)

Facebook : 4 100 abonnés (+25.4% /2019)

264 Post FB

Objectifs :

- Faire connaître les actions de la Communauté des Communes
- Concourir à l'attractivité du territoire

Les publics concernés :

- habitants et acteurs du territoire
- visiteurs et touristes

La CC Vallée d'Ossau communique auprès des habitants mais aussi des visiteurs au travers de différents supports numériques, articles de presse et publications papier.

Concernant le numérique elle administre trois sites internet.

- Le site internet institutionnel, www.cc-ossau.fr, vitrine des services et actions de la collectivité.

cc-ossau.fr, vitrine des services et actions de la collectivité.

- Le site internet tourisme, cogéré avec l'Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau, www.valleedossau-tourisme.com.
- Le site internet dédié à la programmation culturelle Été Ossalois : www.eteossalois.fr

Concernant les réseaux sociaux, la CC vallée d'Ossau est présente avec :

- la page Facebook « vallée d'Ossau » pour toutes les actualités de la vallée et en relais d'autres informations locales
- la chaîne « CC Vallée d'Ossau » sur la plateforme YouTube pour la mise en ligne de vidéos thématiques.

Concernant les différentes publications, chaque document est réalisé en interne (infographie et contenus rédactionnels) et réfléchi en fonction de ses objectifs d'information. Aussi certains sont distribués dans les boîtes aux lettres des habitants de la vallée en plus d'être diffusés également sur le territoire dans les mairies, équipements culturels ...

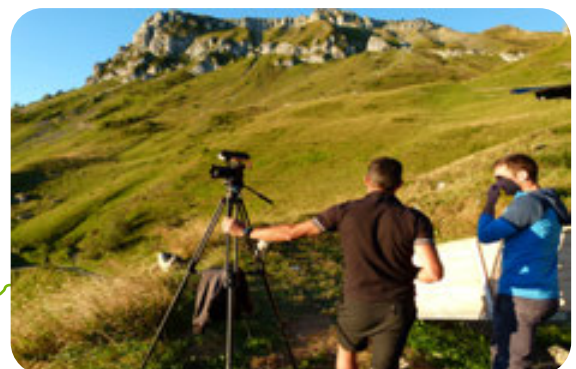
- le magazine Ossau-Mag – 5000 exemplaires
- la brochure « Entracte » – programmation culturelle du réseau de lecture publique
- les brochures liées à la programmation culturelle Été Ossalois, ainsi que les

affiches, panneaux d'information, newsletters, oriflammes, totems, sets de tables

- les documents des autres services (flyers des centres de loisirs, RAM...)
- La CC Vallée d'Ossau prend également en charge les supports de communication touristique à l'échelle de la vallée avec l'édition de la carte touristique de la vallée et du guide des manifestations en trois versions (F – GB – ESP).

Faits marquants 2020 :

- La communication de crise Covid-19 avec la gestion d'une information complète en temps réel (presse, site internet, page Facebook), l'élaboration de documents (flyer sur les mesures exceptionnelles...) et de visuels spécifiques au Covid-19 (affiche et flyers).
- Les élections intercommunales : réalisation d'un trombinoscope des élus
- Le développement de l'information audiovisuelle avec la réalisation d'une nouvelle vidéo de 4mn présentant les actions et les services de la Communauté de Communes
- La mise à jour de l'ensemble du site internet institutionnel
- Les nouvelles tenues de travail pour les agents intercommunaux, des équipements de protection individuelle floqués au logo CC Vallée d'Ossau permettant d'identifier les services qui interviennent au quotidien dans les 18 villages de la vallée.



Objectifs :

- Proposer des repas tous les jours de l'année
- Démarche d'écoute sociale et d'aide aux plus anciens.
- Maintien de l'autonomie et du lien social

Les publics concernés :

- Personnes âgées,
- Personnes handicapées
- Personnes momentanément en perte d'autonomie.

Le service de livraison de repas à domicile en liaison froide est organisé pour proposer des repas tous les jours de l'année (samedi, dimanche et jours fériés compris) et au même prix quelque soit son lieu d'habitation.

Il a vocation à favoriser l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap par une diminution de leurs contraintes

quotidiennes.

Au-delà d'une simple prestation de portage de repas, ce service s'inscrit dans une démarche d'écoute sociale et d'aide aux plus anciens.

Faits marquants 2020

- Mise en place d'un plan de continuité d'activité ayant permis un maintien permanent du service durant toute la crise sanitaire.

CHIFFRES CLÉS

Tarif : 8 € / repas.

24 735 repas livrés en 2020 (- 6% par rapport à 2019).

Nombre d'utilisateurs au 31/12/2019 : 87 (- 7.4% par rapport à 2019)

Jusqu'à 84 repas livrés par tournée



CHIFFRES CLÉS

Tarif : 2 € / trajet.

Nombre d'usagers inscrits au service : 391 usagers (au 31 octobre 2020), dont 58 nouveaux en 2020 (+17,4%).

Nombre moyen d'usagers uniques mensuels (de janvier à octobre) : 44,7 (-17,2%/2019)

2 110 voyageurs transportés en 2020 (-38.80%)

Objectifs :

- Favoriser l'accès aux services et aux commerces
- Maintenir l'autonomie et le lien

social pour les personnes ne disposant pas de moyens de transport.

Les publics concernés :

- Tous les usagers (conditions spécifiques pour les enfants de moins de 17 ans et moins de 11 ans).
- Service adapté aux personnes à mobilité réduite.

Service de transport public collectif de voyageurs à la demande.

En complément des lignes régulières de la Région auxquelles il est raccordé, OssauLib' permet à chacun d'effectuer des déplacements de proximité vers la mairie de sa propre commune ou à destination de pôles d'intérêt local (bourgs-centres, marchés, offre médicale, services administratifs, commerces et services).

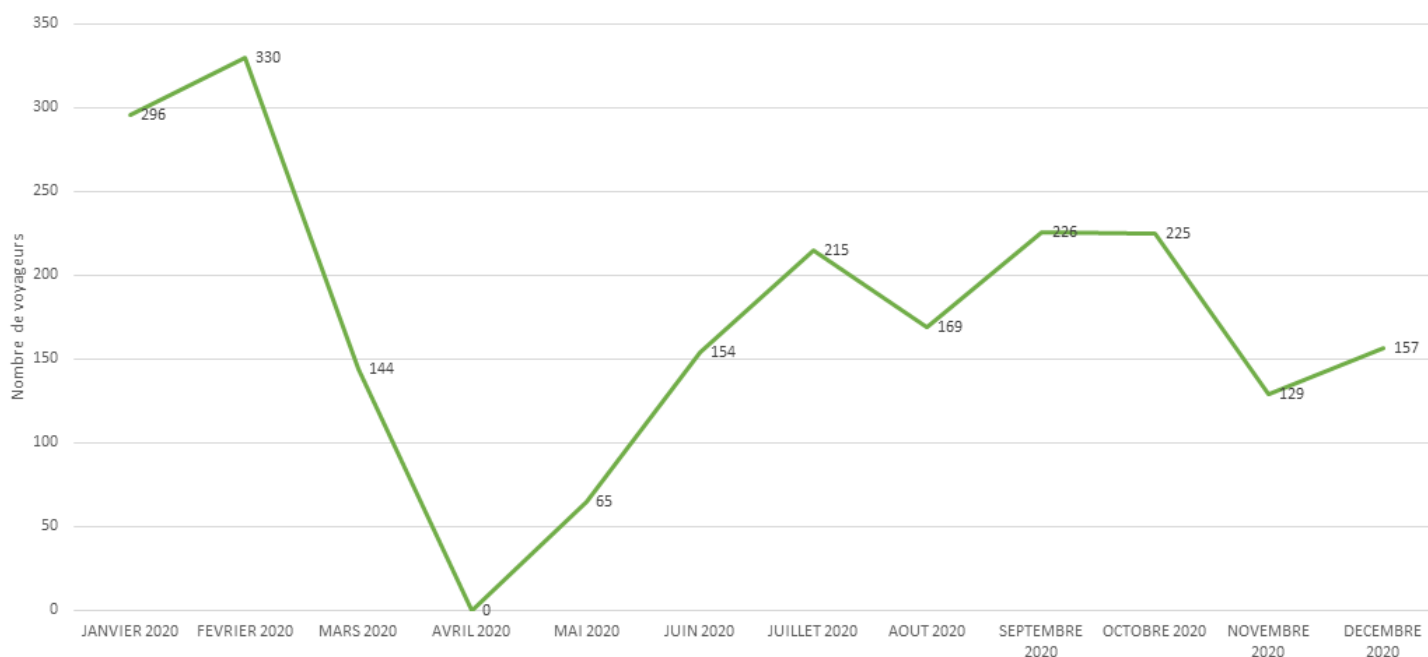
Ce service est organisé dans le cadre d'une délégation de compétence de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Faits marquants 2020

- Fermeture du service du 17 mars au 12 mai 2020 puis fonctionnement dégradé jusqu'au 15 septembre 2020 (ouvert aux seuls trajets « utilitaires » jusqu'au 15 juin, groupages et PMR non accompagnés interdits jusqu'au 15 septembre).
- Changement d'opérateur pour la centrale de réservation suite au renouvellement du marché par la Région.



Evolution du nombre de voyageurs en 2020



Objectifs :

- **Accueil, information et orientation.**
- **Aide aux démarches administratives.**
- **Aide à l'utilisation des services en ligne.**
- **Mise en relation avec les partenaires.**

Les publics concernés :

- **Tous les usagers**

La Maison de Services au Public (MSAP) a été créée en octobre 2018 par l'association Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne.

La MSAP a une mission sociale. Elle a pour objectif de palier la désertification des services publics sur le territoire en proposant de l'accueil, de l'information, de l'accompagnement numérique et de l'aide à la constitution de dossiers.

10 partenaires lui sont associés :

CAF, Carsat, CPAM, MSA, Pôle Emploi, SDSEI, Urssaf, Planning Familial,

InfoDroits, PPMM 64.

En parallèle, des permanences de la Carsat, des associations InfoDroits et Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne, du conciliateur de justice et de l'association Béarn Addiction y sont également proposées.

Faits marquants 2020

- Transfert du service à la Communauté de Communes au 1er janvier 2020.
- Fermeture de l'accueil physique du 17 mars au 12 mai 2020 (service uniquement joignable par téléphone et e-mail) en raison des mesures liées à la crise sanitaire.
- Transfert au service de la gestion des ateliers informatiques et de la destruction des nids de frelons asiatiques en lien avec les prestataires.
- Mise en place des permanences du conciliateur de justice et de Béarn Addiction.

CHIFFRES CLÉS

614 personnes ont été accueillies hors permanences des partenaires (+6,6% par rapport à 2019 malgré 8 semaines de fermeture).

98% des demandes ont été résolues (dont 5% ayant nécessité plusieurs visites).

Durée moyenne d'intervention : 23 minutes par personne.

33 problématiques juridiques prises en charge par InfoDroits

85 « contacts » pris par Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne.



**Maison
de services
au public**



PROJETS CLÉS

Choix de l'architecte de l'EHPAD de la vallée d'Ossau : Camborde Architectes

Lancement des travaux de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle d'Arudy

Travaux de fusion des Services d'Aide et D'accompagnement à Domicile (SAAD) d'Arudy et de Laruns et création du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Vallée d'Ossau

Gestion de la crise sanitaire liée au coronavirus (actions de prévention, achat et distribution de matériel)

Objectifs :

- Pérenniser et moderniser les 62 lits d'EHPAD du territoire en construisant un établissement fonctionnel, accueillant et moderne et développer l'offre d'hébergement sénior
- Construire la MSP d'Arudy en respectant le calendrier des travaux
- Construire une organisation territoriale de « l'intervention des services médico-sociaux aux domiciles des personnes en perte d'autonomie »
- Prévenir le risque de propagation du coronavirus en Vallée d'Ossau

Les publics concernés :

- La population en général
- Les personnes en perte d'autonomie et en situation de handicap
- Les professionnels libéraux
- Les associations médico-sociales

La CC Vallée d'Ossau travaille depuis plusieurs années au développement et à la structuration de son offre de santé et de ses services de maintien à domicile.

1/ Le projet de maintien des places d'EHPAD sur le territoire : la construction du futur établissement

et la réflexion sur la réutilisation des établissements actuels

2/ Le projet médico-social de la vallée et la construction de la MSP d'Arudy : pérenniser et compléter l'offre de santé actuelle

3/ Le schéma d'organisation des services de maintien à domicile : renforcer et optimiser l'action à domicile

4/ La prévention de la transmission du COVID-19 en lien avec les autorités sanitaires (achat gants et masques).

Faits marquants 2020

- Choix de l'architecte pour la construction de l'EHPAD de la Vallée d'Ossau
- Vote d'une motion par le conseil communautaire de septembre 2020 pour le maintien des places d'hébergement médicalisées de l'EHPAD Estibère à Laruns.
- Etude de réhabilitation de l'EHPAD Argelas par des étudiantes de l'UPPA avec un projet d'habitat inclusif
- Dépôt de dossiers de demande de financement pour la MSP d'Arudy
- Lancement des travaux de la MSP en décembre 2020
- Travaux de fusion des services de maintien à domicile du territoire.





Argelas



Estibères



1 Construction d'un EHPAD
A LOUVIE JUZON (64)



Perspective extérieure Vue depuis l'entrée

2 Construction d'un EHPAD
A LOUVIE JUZON (64)



Perspective intérieure Espaces de rencontres



Plan de masse Echelle 1/300



Façade Echelle 1/200



Plan de rez-de-chaussée Echelle 1/200

CHIFFRES CLÉS

Nombre de places : 29 (11 à Laruns et 18 à Louvie-Juzon)

40 enfants à Louvie-Juzon (34 familles) - 25 enfants à Laruns (23 familles)

Taux d'occupation (taux « personnalisé » pris en compte par la CAF) : Laruns : 86.97% - Louvie-Juzon : 84.57%.

Accueil de familles prioritaires durant le confinement de printemps 6 enfants soit 4 familles

Objectifs :

- Accompagner l'enfant dans son développement moteur, psychique et affectif en assurant bien-être et sécurité.
- Accompagner la fonction parentale tout en reconnaissant et valorisant la place du parent comme premier

éducateur de son enfant.

• Favoriser la socialisation :

Pour le parent en lui permettant de concilier vie familiale, sociale et professionnelle, d'enclencher une démarche de retour à l'emploi et de formation.

Pour l'enfant en lui proposant une ouverture sur le collectif, la vie de groupe et une rencontre avec ses pairs en dehors de sa sphère familiale.

• Avoir un rôle de prévention précoce : de par la diversité des formations professionnelles des agents, les équipes sont amenées à observer les enfants dans leur développement et donc à déceler d'éventuels troubles ou signes d'alerte.

Les publics concernés :

• Enfants de 0 à 6 ans.

Etablissements d'accueil collectif de jeunes enfants situés à Laruns et Louvie-Juzon.

Faits marquants 2020

- Maintien tant que possible des projets et partenariats habituels : passerelles avec écoles, sorties fermes et bibliothèque, intervenant

musique.

- Fermeture des établissements durant 8 semaines avec accueil des enfants de soignants à Louvie, réouverture partielle en mai et application de protocoles sanitaires renforcés.

- Mise en place de « gazette/petit journal » sur chaque site pour le maintien du lien pendant le confinement puis d'autres supports d'échanges avec les familles.

- Travaux interservices :

* Culture : préparation de projets reportés à 2021, participation au Pic vert festival atelier jeux à partir de récupération.

* Technique : visite de la déchetterie, mutualisation pour préparation du Pic vert Festival, création ou modification de meubles pour amélioration de l'espace des enfants.

* RAM : mutualisation de l'espace de pause à Louvie, LIPE, ateliers communs, partage de matériels, mise en place d'un parcours de formation avec une psychomotricienne.

* Pôle social : engagement dans une réflexion et un diagnostic de territoire sur l'offre et la demande concernant les services du pôle en partenariat avec la CAF.



Objectifs :

- Informer les parents et professionnels de l'accueil individuel ;
- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles ;
- Participer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant ;

Les publics concernés :

- Les professionnels de l'accueil individuel
- Les candidats à ces métiers
- Les enfants, les parents et futurs parents.

Créé en 2018, le Relais Assistants Maternels Vallée d'Ossau (RAM) est un service d'accueil, d'informations et d'accompagnement des familles et des professionnels de l'accueil individuel situé à Louvie-Juzon.

Faits marquants 2020 :

-Fermeture obligatoire de l'accueil du public lors du premier confinement. Cependant le Ram a poursuivi ses activités à distance : accueil et accompagnement des usagers par téléphone et mails étendus à toute la semaine, mise en place d'animations assistantes maternelles enfants en visio, proposition de participer à des défis culturels en partenariat avec le service culture CC Vallée d'Ossau et valorisation des actions par la publication des actions sur le réseau social Facebook.

-Dès l'ouverture, un protocole sanitaire et un système d'inscription aux ateliers d'éveil ont permis d'accueillir à nouveau les enfants et assistantes maternelles : projet Ram/crèche sur l'aménagement des espaces adaptés aux jeunes enfants (domicile et en collectivité), réunion sur le contrat de travail avec Infodroits, participation à la journée du Pic Vert Festival, groupes de paroles animés par une psychologue, ateliers « éveil et sons » avec l'école de musique et

CHIFFRES CLÉS

401 entretiens physiques ou téléphoniques

66 animations collectives

17 assistantes maternelles et 51 enfants différents ont participé aux activités collectives. Les animations à distance ont permis à de nouvelles assistantes maternelles de participer depuis chez elles.

une sortie à la déchetterie ont pu être maintenus malgré le contexte nécessitant parfois une adaptation organisationnelle et financière aux contraintes sanitaires.

-Les permanences ont eu lieu uniquement sur rdv



CHIFFRES CLÉS

Séjour au Puy du Fou : 55 enfants

Camp spéléo : 16 enfants

ALSH Mercredi : 68 inscrits (48 familles)

ALSH Vacances : 376 inscrits (264 familles)

Objectifs :

- Permettre à tous les enfants de la vallée d'accéder à un accueil de loisirs de qualité favorisant leur développement et leur épanouissement.
- Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre vallée un territoire solidaire et respectueux.
- Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge

(capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...)

- Garantir la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant
- Proposer un mode de garde répondant aux besoins d'un plus grand nombre d'usagers.

Les publics concernés :

Pour l'Alsh du mercredi :

- Enfants du territoire de la CC Vallée d'Ossau âgés de 3 ans et demi (année des 4 ans) à 11 ans (année de CM2)

Pour l'Alsh période de vacances :

- Enfants du territoire de la CC Vallée d'Ossau (prioritaires)
- hors CC Vallée d'Ossau âgés de 3 ans et demi (année des 4 ans) à 13 ans selon la période.

L'ALSH de la CC Vallée d'Ossau accueille depuis 2015 des enfants qui sont déjà scolarisés et des jeunes, pour des activités de loisirs éducatifs :

- pendant l'année scolaire, les mercredis,
- pendant les vacances scolaires

de février, de printemps, d'été et d'automne.

En fonction des thèmes et de la période de l'année, les enfants peuvent profiter de différentes activités : activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques ou scientifiques et techniques, etc.

La structure permet aux enfants et aux différents acteurs intervenants de se rencontrer et de créer des liens.

Elle est aussi un formidable outil d'exploration du territoire sur lequel elle est implantée (milieu montagnard).

L'ensemble des activités pratiquées et l'organisation de la vie quotidienne peuvent faciliter l'apprentissage de l'autonomie.

Faits marquants 2020 :

- La crise sanitaire a impacté le fonctionnement de la structure. Les mesures relatives à la distanciation et au brassage (lors des temps de restauration) nous ont obligés à adapter et limiter l'effectif. Malgré ces restrictions le service a pu être maintenu.



ALSH EXTRASCOLAIRE (vacances) :

Hiver : 75 enfants (2019 : 81 soit -7.40%)

Printemps : 2 enfants - gratuité (2019 : 104 soit -98%)

Été Arudy : 174 enfants (2019 : 262 soit -33.60%)

Été Laruns : 72 enfants (2019 : 89 soit -19.10%)

Toussaint : 93 enfants (2019 : 73 soit +27.40%)

Baisse générale de la fréquentation à l'exception des vacances de Toussaint.

- Annulation du séjour sur Avignon prévu pour les vacances de printemps (à noter, 2 enfants de personnels prioritaires ont été accueillis sur le centre durant cette période, soit du 20 au 30 avril 2020)

- Volonté de la part de l'équipe d'organiser, comme à l'accoutumée, durant les vacances d'été des camps et des sorties découvertes.

- Maintien du traditionnel séjour

canyoning en Espagne.

- Afin de participer au relancement économique du secteur touristique du territoire, le service a privilégié les sorties à la journée de proximité (Zoo d'Asson, forêt suspendue des Eaux Bonnes...)

- Un séjour parapente était initialement prévu la semaine du 26 au 30 octobre mais le 2ème confinement annoncé le vendredi 23 octobre a obligé à annuler les activités en extérieur.

La structure a pu être maintenue ouverte en proposant des animations sur site et de nombreuses familles ont fait le choix de maintenir leur inscription.

le maximum : 37 enfants (23/09/20)

- Afin de respecter le protocole sanitaire, tous les projets en partenariat avec d'autres structures (Château Martouré...) ont été annulés et/ou repoussés.

- Réalisation d'un projet intergénérationnel avec les maisons de retraite : réalisation de cartes de vœux pour les fêtes de fin d'année.

- Le service de transport habituellement utilisé par 1 seul enfant voit sa fréquentation augmenter : 5 enfants bénéficient de cette prestation au départ de Laruns.

ALSH PERISCOLAIRE (mercredi) :

2020 : 76 enfants pour 4367 heures de présences

2019 : 82 enfants pour 7854 heures de présences

Le minimum : 6 enfants (01/07/20)



CHIFFRES CLÉS

Coût de service d'instruction d'un permis de construire pour les communes membres de la CC Vallée d'Ossau : 131 €

Coût pondéré pour les autres autorisations en fonction de l'acte instruit.

En 2020, le service a instruit 417 dossiers (2019 : 422) soit une stabilité malgré la situation sanitaire liée au covid-19.

Objectifs :

- Instruire l'ensemble des actes d'urbanisme :

- permis de construire
- permis d'aménager
- permis de démolir
- déclarations préalables
- certificats d'urbanisme.

- Renseigner les usagers avec un service de proximité sur les différentes possibilités légales qui leur sont offertes

- Offrir une assistance technique pour mener à bien leurs différents projets.

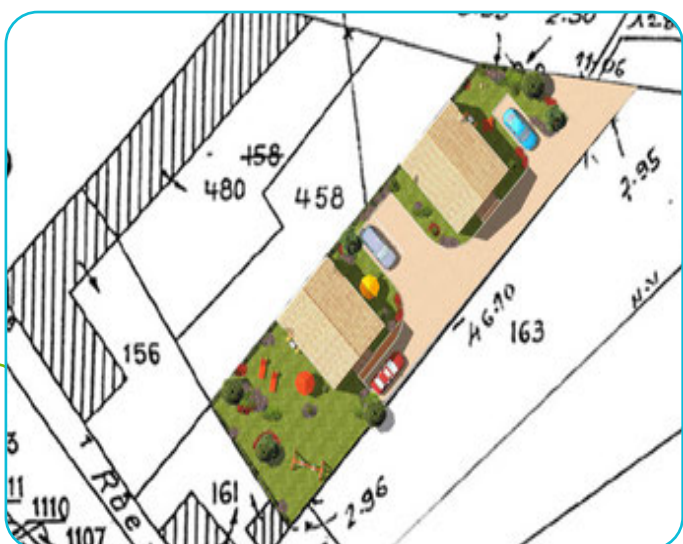
Les publics concernés :

- Les particuliers
- L'ensemble des professionnels (architectes, géomètres, entreprises...)

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a confié de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement celles attribuées à chaque collectivité territoriale.

A compter du 1^{er} juillet 2015, la communauté de communes de la vallée d'Ossau a souhaité prendre la compétence en matière d'urbanisme pour l'ensemble de ses communes.

Sur ses 18 municipalités, elle a en charge l'application du droit des sols (ADS) de 13 d'entre elles ; 4 autres sont conventionnées avec l'Agence publique de gestion locale (APGL) et les restantes, en l'absence de documents d'urbanisme opposables, dépendent de la Direction Départementale des territoires et de la Mer (DDTM).



Objectifs :

La PREH a pour mission d'accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique (isolation, chauffage et ventilation)

Les publics concernés :

- Propriétaires occupants de leur résidence principale
- Propriétaires bailleurs ,
- Propriétaires de résidence secondaire

L'accompagnement proposé par la PREH porte sur deux aspects :

- Accompagnement technique (quels travaux sont à faire dans la maison, quel isolant est à privilégier, quel système de chauffage peut-être installé...)
- Accompagnement financier (différentes aides financières existent pour ce type de travaux : les aides de l'ANAH, l'aide de la CC Vallée d'Ossau, Ma Prime Rénov...).

Toutes les personnes ont droit aux aides financières, quelles que soient leur conditions de ressources.

Une fois la visite à domicile réalisée, un listing d'artisans locaux RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) est remis au particulier pour qu'il puisse établir des devis.

Faits marquants 2020 :

- La crise sanitaire a fait exploser le nombre de demandes après le 1er confinement ; les particuliers ayant souhaité améliorer leur habitat. 90% des contacts prennent un artisan local et tous les artisans RGE de la vallée ont été concernés par au moins un dossier.
- 1 réunion « Pros du Bâti » organisée en février 2020 au siège avec les artisans RGE
- 1 réunion en juillet sur le manque de main d'œuvre dans le bâtiment, présentation de la problématique.
- 1 visite de chantier en septembre organisée dans le cadre du Pic Vert Festival.

CHIFFRES CLÉS

Contacts sur l'année 2020 : 525 contacts (2019 : 525 soit +37.5%) dont 231 en Vallée d'Ossau (2019 : 171 soit +35.1%)

3,5 à 4 millions d'€ de retombées économiques (2019 : + 25%) dont 1/3 pour le territoire de la vallée d'Ossau.

- 1^{er} juin : passage d'un poste d'assistante à temps complet



CHIFFRES CLÉS

Collecte Ordures Ménagères (OM) :

2440.24 tonnes collectées
soit **247 kg/hab/an** (2019 : 249)

37 769 km effectués soit
65 km/kg dû à la grande
étendue géographique
couplée à une faible densité
de population.

Collecte Tri et Verre :

646.3 tonnes pour les
emballages et 503 tonnes
pour le verre collectées soit
114,93 kg/hab/an

23 731 km effectués soit
41.4 km/kg

Collecte Déchetterie :

DIB : 953 t.
Bois : 833 t.
Gravat : 1200 t.
Fer : 91.93 t.
Batterie : 2.76 t.
Végétaux : 1020 t.
Pneu : 41.26 t.
Carton : 16 t.
Huile végétale : 4.1 t.
Huile minérale : 6.2 t.
DMS : 7.5 t.
DEEE: 72 t.

soit un total de 4094 tonnes
collectées

Objectifs :

- Prévention dans le but d'une réduction des déchets
- Gestion des déchets
- Optimisation des tournées
- Valorisation des déchets

Les publics concernés :

- habitants de la vallée
- entreprises.

La collecte des ordures ménagères ainsi que celle des emballages et verre est en régie directe.

Elle est effectuée en porte à porte, en bac de regroupement ou en colonne semi enterrées, suivant la densité de la population et les contraintes géographiques rencontrées sur chaque commune. Ces fréquences sont adaptées à la fluctuation touristique.

A partir de 2004 la production annuelle de déchets ménagers a diminué en raison de la mise en place de la collecte sélective et

des habitudes de consommation.

La collecte des emballages est en régie directe. Elle est effectuée sur le même principe que la collecte des ordures ménagères. Les containers sont collectés en porte à porte ou regroupés pour les secteurs éloignés.

La collecte de verre est assurée par un prestataire de service, la société SLR reilage.

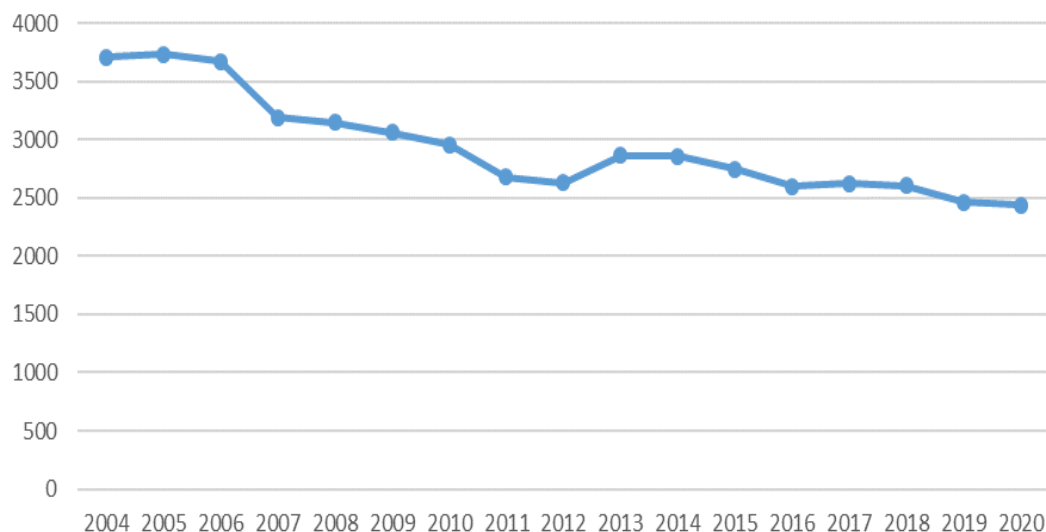
Le transport des déchets collectés en déchetterie vers les entreprises en charge du traitement des produits issus des bennes est réalisé en régie directe, sauf pour :

- Bois et fer : réalisé par des entreprise privée mais ne représentant pas une charge financière ;
- DEEE et DMS : réalisé par des Eco organismes.

Le gardiennage des déchetteries est effectué en régie directe.

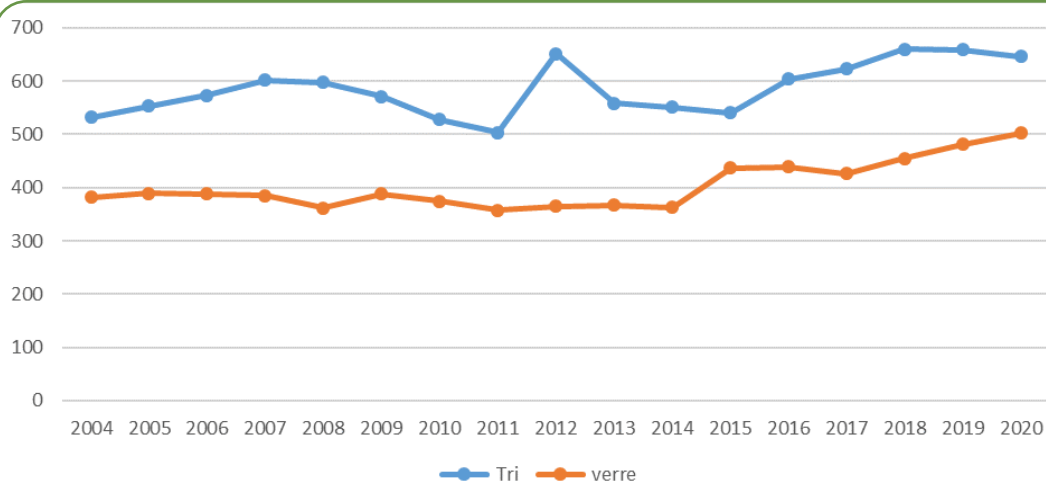
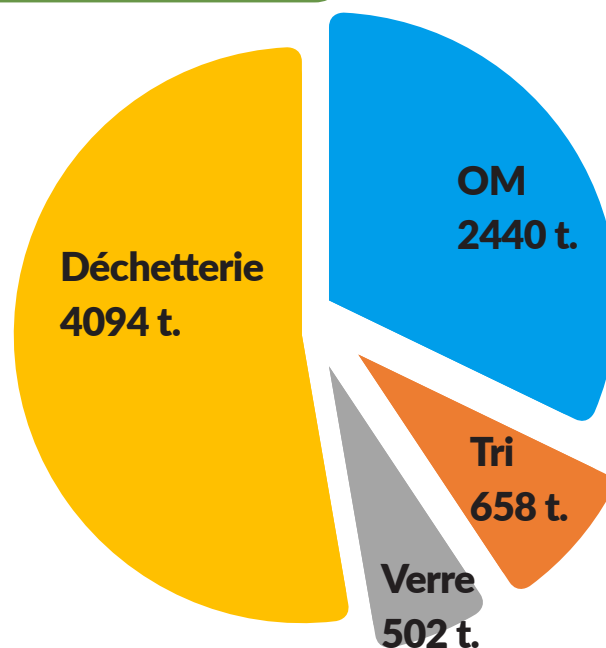


Om



Le graphique permet de noter une importante variation de production liée à la fréquentation touristique.

A partir de 2004 la production annuelle a diminué en raison de la mise en place de la collecte sélective et des habitudes de consommation.



Le graphique permet de noter une importante variation de production liée à la fréquentation touristique.

A partir de 2004 la production annuelle a augmentée en raison de la mise en place de la collecte sélective et des changements d'habitudes de consommation.

Objectifs :

- Optimisation du remplissage des bennes de déchetteries,
- Gestion de la plateforme
- Travaux en régie pour les services techniques

TOUR DE FRANCE 2020 :

Les accotements de la « Borne Bleue », en passant par le plateau du Bénou et la remontée de la plaine Bielle furent autant de zones favorables pour encourager les coureurs pour l'étape du Tour de France du 5 septembre dont l'arrivée était à Laruns.

Ainsi, le public venu nombreux malgré une date décalée hors vacances scolaires et le linéaire important de l'étape ont nécessité un aménagement et une préparation importante de la collecte des déchets pour un coût de 17 000€.

Les agents en charge de cette mission ont noté le civisme des spectateurs

utilisant les moyens de collecte mis à leur disposition et ne laissant plus les détritrus dans les bas-côtés.

achat conteneur : 565,92 €
mise en place marie blanche : 651,60 €
mise en place laruns : 253,40 €
collecte laruns la veille de l'étape : 72,40 €
collecte marie blanche la veille de l'étape : 72,40 €
jour du passage laruns(5/09) : 1 357,50 €
jour du passage beost (6/09) : 814,50 €
enlèvement du dispositif laruns : 760,20 €
enlèvement du dispositif marie blanche : 506,80 €
location véhicule à hayon : 884,40 €
traitement et collecte : 2 000,00 €

TOTAL 16 939,12 €

PELLE MÉCANIQUE :

La Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau a fait l'acquisition d'une pelle mécanique sur pneu pour un montant de 177 400 €, le marché de fourniture a été attribué à la société Liebherr.

Cet engin sera principalement utilisé sur le site de Louvie Juzon, d'une part pour l'optimisation du remplissage des bennes de la déchetterie, d'autre part pour la gestion de la plateforme de transfert du bois (600 t/an) et des végétaux (1000t/an), avec la mise en andain des déchets et le chargement de camions pour leur évacuation vers les diverses filières de traitement.

En outre, ce véhicule de par sa polyvalence et sa facilité de déplacement pourra permettre la réalisation en régie de travaux pour ses services techniques, ce qui permet à la collectivité d'acquérir plus d'autonomie et de réactive.



Objectifs :

- L'aménagement de bassins ou de fractions de bassins hydrographiques, notamment les dispositifs de stockage ;
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau, y compris ses accès, pour des motifs d'intérêt général ou d'urgence, notamment en cas de carence généralisée des propriétaires riverains quant à leurs obligations d'entretien courant ;
- La défense contre les inondations et contre la mer, notamment par la construction et la gestion des digues ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines, comprenant le rétablissement des continuités écologiques aquatiques.
- Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

La CC Vallée d'Ossau a acquis la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) le 1^{er} janvier 2018 comprenant la réalisation d'études et de travaux de lutte contre les inondations, la protection, la restauration et l'entretien du lit et des berges de l'ensemble des cours d'eau présents sur son territoire.

Les missions relatives à la compétence GEMAPI sont définies aux points 1,

2, 5, 8 et 12 du I de l'article L.211-7 du Code de l'environnement.

La CC Vallée d'Ossau intervient sur son territoire au titre de la compétence GEMAPI, exercée en cas de défaillance du propriétaire riverain en matière d'entretien, pour un projet d'intérêt général ou d'urgence.

Faits marquants 2020 :

- Définition d'un Règlement d'Intervention précisant le cadre d'intervention de la GEMAPI sur le territoire de la CC Vallée d'Ossau.
 - Plan de gestion pluriannuel des cours d'eau du bassin en cours d'élaboration depuis 2013. En attendant sa finalisation, la CC Vallée d'Ossau réalise des programmes annuels de travaux.
 - Le 13 décembre 2019, un événement hydroclimatique exceptionnel a causé une importante crue sur le bassin versant du gave d'Ossau. L'événement a particulièrement été marquant sur le gave d'Ossau et deux affluents rive gauche (Arrioumage et Arriussé).
 - En 2020, le programme de travaux a largement été orienté par la remise en état des désordres causés par la crue de décembre 2019
- Plusieurs opérations ont pu être réalisées :
- Reprise de protection de berge sur le gave d'Ossau à Louvie-Juzon au niveau du Pont, à la passerelle d'Aste-Béon, sur la digue de Montplaisir, rue d'Aran à Iseste, sur l'Arriussé à

CHIFFRES CLÉS

216 km de cours d'eau sur le territoire.

424 975 € HT travaux et études réalisés en 2020

35 opérations réalisées à l'automne 2020 (protection de berge, entretien section d'écoulement, gestion des embâcles) notamment à Laruns, Bielle, Louvie-Soubiron, Eaux-Bonnes, Béost, Aste-Béon, Gère-Bélesten, Rébénacq, Iseste, Louvie-Juzon, Bescat, Buzy, Sévignacq-Meyracq et Arudy

Laruns, sur l'Arrioumage à Bielle.

- Rétablissement de section d'écoulement sur le gave d'Ossau à Béon, à Gère-Bélesten, sur l'Arriussé à Laruns, sur l'Arrioumage à Bielle.

- Enlèvement d'embâcles sur le gave d'Ossau entre Laruns et Arudy, sur le Valentin à Laruns, sur l'Arrioumage à Bielle, sur le Lamay à Aste-Béon, sur l'Arriussé à Laruns, sur le Neez à Rébénacq.

- Végétalisation de berge : pour la première année, et grâce à l'appui de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, plusieurs tronçons test ont fait l'objet de plantation de ripisylve (végétation de berge) afin d'initier une dynamique de stabilisation de berges par les essences locales.



CHIFFRES CLÉS

**1030 Installations
Desservies par le SPANC**

**6 Permis de Construire
instruits**

3 Certificats d'Urbanisme

**143 Contrôle de
Fonctionnement (131 en
2019) dont 18 pour cause de
vente**

**12 contrôles de bonne
exécution**

existants.

- Pour les dispositifs neufs et réhabilités : assurer le contrôle de conception et de réalisation, afin de vérifier que la conception technique, l'implantation des dispositifs d'assainissement et l'exécution des ouvrages non conforme à la législation.

- Pour les dispositifs existants : effectuer le diagnostic des ouvrages et leur fonctionnement dont le but essentiel est de vérifier leur conformité au regard de la salubrité publique et de l'environnement.

- Pour l'ensemble des dispositifs : vérifier périodiquement (tous les 8 ans) le bon fonctionnement des ouvrages ainsi que la réalisation des vidanges.

- Dans le cadre des ventes d'habitations : effectuer un contrôle périodique des installations en place.

A noter que dans le cas d'un nouveau projet de construction (Permis de construire) ou une réhabilitation d'un système d'assainissement, une étude de sol à la parcelle est préconisée afin de connaître la

consistance du sol en place et la meilleure solution de traitement.

Les publics concernés :

- les habitants de la vallée d'Ossau dont la parcelle n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif (tout à l'égout)

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a été créé le 12 Décembre 2005 et il est exploité en régie par un agent à mi-temps.

Le SPANC assure ses missions en conformité de l'article L2224-8 du Code des Collectivités Territoriales, des lois sur l'eau de 1992 et 2006 et des arrêtés du 7 septembre 2009 et avril 2012.

Les contrôles sont de différents types :

1. Le contrôle de conception consiste en un examen préalable à la conception et à l'implantation d'un dispositif d'assainissement autonome dans le cadre d'une demande de permis de construire, de réhabilitation ou de certificat d'urbanisme.

Il porte sur la conception technique du

Objectifs :

- Conseiller et accompagner les usagers dans la mise en place de leur installation.
- Contrôler la conception et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées.
- Contrôler le bon fonctionnement et le bon entretien des dispositifs



dispositif du projet :

- l'aspect réglementaire
- l'adaptation aux contraintes sanitaires et environnementales, caractéristiques de la parcelle, sensibilité du milieu.
- le respect d'une distance de 35m de tout captage d'eau, 3m d'un arbre, 3m des limites de propriété et 5 m de l'habitation minimum
- l'emplacement et l'accessibilité

Les installations d'assainissement non collectif se divisent en 2 grandes catégories : les filières traditionnelles, tels que l'épandage, les filtres à sables, les tertres d'infiltration qui utilisent le sol en place et les filières ayant obtenu les agréments des ministères de la santé et de l'écologie.

2. Le contrôle de réalisation se déroule sur le terrain au cours de la visite avant remblaiement des ouvrages et des canalisations. Il a pour but de s'assurer que la réalisation, la modification ou la réhabilitation des ouvrages est conforme au projet technique validé par le SPANC lors du contrôle de conception

Il est réalisé en contact direct avec le propriétaire et/ou l'entreprise

en charge des travaux avant remblaiement.

Il porte au minimum sur les points suivants :

- la collecte de l'ensemble des eaux usées
- le type et dimensionnement des dispositifs de prétraitement et de traitement
- la ventilation de l'installation
- le respect des prescriptions, distances d'implantations
- l'accessibilité (regards, tampons de visite)

3. Le contrôle de bon fonctionnement des installations existantes est prévu tous les 8 ans et s'inscrit dans la norme nationale (10 ans maximum). Il a pour but de vérifier le bon fonctionnement et l'entretien de la filière, de vérifier leur impact sanitaire et environnemental.

Chaque visite est précédée d'un avis de passage; suite à ce contrôle, un compte-rendu est transmis au propriétaire avec un avis concernant la conformité de l'installation. En cas de dysfonctionnement pouvant entraîner des risques sanitaires

et environnementaux, le SPANC formule des préconisations de remise aux normes.

4. Le contrôle effectué dans le cadre de vente immobilière. Depuis le 1^{er} janvier 2011, dans le cadre des ventes immobilières, un rapport de contrôle de l'ANC doit obligatoirement être annexé à la promesse de vente. Ce rapport de contrôle doit être daté de moins de 3 ans au moment de la vente.

En cas de « non-conformité de l'installation lors de la signature de l'acte de vente », l'acquéreur a l'obligation de faire procéder à la remise aux normes de son installation dans un délai d'un après la vente.



CHIFFRES CLÉS

25 433 € de chiffre d'affaires pour la CC Vallée d'Ossau : 21 809 euros pour les locations d'activités de loisirs, 3 624 euros de part de redevance sur le CA restauration.

Objectifs :

- Contribuer à ce que l'espace naturel du lac de Castet se positionne comme un site naturel majeur de la Vallée d'Ossau au même titre que l'Aubisque, Bioux ou encore le Benou.

Les publics concernés :

- excursionnistes
- séjournants
- touristes de proximité
- France et étranger

Depuis 2016, un plan de redynamisation de l'espace naturel du lac de Castet a été mis en place avec la réalisation de travaux financés à chaque exercice.

Les travaux lourds ayant été programmés en 2016/2017, 2020, comme les années précédentes, a consisté à améliorer l'existant : renforcement du matériel de location (achat de paddles et de kayaks), amélioration de la sécurité (pose de rambardes sur le ponton du lac, évacuation d'embâcles sur le lac et le gave pour la navigation), entretien de la maison du lac, amélioration de

l'équipement extérieur (WC mobiles en été).

Un nouveau marché de services a été lancé pour la période 2020/2021. Il a été attribué à Nicolas Magnin, gérant en place.

L'étude de faisabilité pour la réalisation d'une passerelle sur le gave d'Ossau reliant l'espace naturel à la commune de Castet a été rendue avec 4 scénarii.

Par ailleurs, le point d'informations mobile, annexe de l'Office de Tourisme intercommunal de la Vallée d'Ossau, est intervenu sur site en saison estivale.

Faits marquants 2020

Une période d'ouverture décalée du fait de la crise sanitaire.

Des recettes au bénéfice de la CC Vallée d'Ossau en hausse de 49%.



Objectifs :

- Positionner la vallée d'Ossau comme une destination de pratique d'un panel élargi de sports nature en espace préservé : randonnées, trail, escalade, canyoning, eaux vives, spéléologie,...
- Un axe qualification de l'offre : aménagement de l'existant par la CC Vallée d'Ossau
- Un axe promotion de l'offre : plan marketing sports nature par les 3 OT de la Vallée

Les publics concernés :

- excursionnistes
- séjournants
- touristes de proximité : France et étranger

Elaboration d'un programme d'actions visant à développer le potentiel de sports nature de la Vallée d'Ossau tant pour l'aménagement, le fonctionnement que la promotion des activités.

En s'appuyant sur le rapport du bureau d'études Alpa Conseil, la CC Vallée d'Ossau, sur sa mission aménagement, a répondu à l'appel à projets lancé par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques fin 2019 avec un programme axé sur 7 activités de pleine nature : randonnée, VTT, eau vive, canyoning, spéléologie, escalade, trail. Le programme vise à favoriser le développement de ces activités en améliorant notamment les conditions d'accueil et de

CHIFFRES CLÉS

Budget prévisionnel de l'appel à projet : 305 000 € ht

pratique.

Ce dossier a été accepté en quasi-totalité par le Département en 2020. Programmation définitive : 2021/2022.



SPORT NATURE
Vallée d'Ossau



Naturellement Vallée d'Ossau

Objectifs :

- Identifier une stratégie de développement d'un tourisme de montagne 4 saisons à l'échelle de la vallée autour de plusieurs orientations déclinées en un plan d'actions. L'action doit permettre aux différents maîtres d'ouvrages concernés de définir collectivement leurs projets, d'établir une priorisation entre ceux-ci et de présenter une planification des opérations afin de mobiliser les moyens techniques et financiers nécessaires, internes et externes.

- Objectif à moyen terme : pérenniser et si possible augmenter la fréquentation touristique de la Vallée d'Ossau

Les publics concernés :**En aval :**

- Excursionnistes
- séjournants
- touristes de proximité
- France et étranger

En amont :

- collectivités
- communes

- partenaires institutionnels,
- prestataires touristiques de la vallée

Elaboration d'un plan de développement touristique à 10 ans de la Vallée d'Ossau sur la base d'un diagnostic du territoire et de la définition d'une stratégie. Réflexion partagée avec l'ensemble des acteurs : communes, offices de tourisme, acteurs socio-professionnels, partenaires supra-locaux...



Objectifs :

- Conforter la vallée d'Ossau comme une destination de pratique de toutes les randonnées : de la balade d'une heure au circuit de 7 jours, de la petite randonnée pédestre au circuit enduro VTT

Les publics concernés :

- Excursionnistes
- séjournants
- touristes de proximité
- France et étranger

Le PLR de la Vallée d'Ossau, composé de circuits pédestres, de boucles VTT et du GR de Pays Tour de la Vallée d'Ossau –unique GRP (*) du département des Pyrénées-Atlantiques- a été refondu et élargi en 2012.

Chaque année, le réseau existant est entretenu en régie directe (deux agents du service « randonnées »). Il est aussi amené à évoluer régulièrement afin de l'adapter aux

besoins de la clientèle. Enfin, il fait l'objet d'une communication papier (par le biais d'un topoguide de randonnées dans lequel on retrouve l'ensemble des circuits fléchés/balisés de la vallée) et numérique (pour chaque circuit, une fiche téléchargeable est disponible gratuitement sur le site internet tourisme).

En 2020, l'action du service a concerné :

- L'entretien courant des 750 km du réseau avec a minima un passage sur chaque circuit comprenant : débroussaillage, fauchage, élagage, rebalisateur, remplacement de matériel défectueux
- L'ouverture d'un nouveau circuit pédestre à Louvie-Juzon : la montagne du Rey
- L'ouverture de deux circuits VTT enduros dans le secteur du Rey et de Bielle

CHIFFRES CLÉS

Réseau circuits pédestres : 235 km

GRP Tour de la Vallée d'Ossau : 146 km

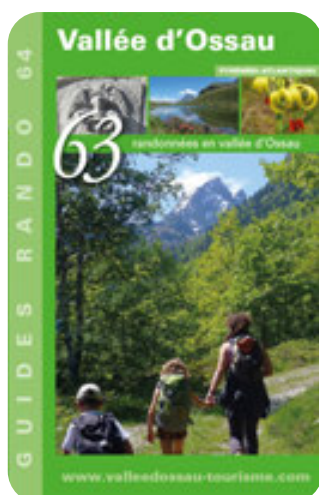
Réseau boucles VTT : 298 km

1 507 topoguides vendus

(*) Le GRP est un label attribué par la Fédération Française de Randonnée Pédestre

Fait marquant 2020 :

Fermeture d'un circuit pour cause d'effondrement de piste (les granges des cinq monts)



Objectifs :

- Coordonner l'action publique dans le but de trouver des solutions pérennes à la fréquentation croissante des sites naturels emblématiques de la vallée : stationnement, information, équipements, activités, gestion des flux...

Les publics concernés :

- En aval : la clientèle touristique au sens large : excursionnistes, séjournants, touristes de proximité en France et à l'étranger.
- En amont : collectivités, communes, partenaires institutionnels, prestataires touristiques de la vallée

S'appuyant sur l'étude sur l'amélioration de l'accueil des sites majeurs de la vallée d'Ossau (rapport SADL) et sur sollicitation des propriétaires, la CC Vallée d'Ossau a décidé en 2020 d'assurer l'accueil estival du site de Bious en reprenant la gestion des placiers, en partenariat avec la commune de Laruns.

En parallèle, elle lance une réflexion avec l'ensemble des collectivités et institutions concernées (sur la base d'une convention) devant aboutir, en 2022, à l'élaboration d'un plan d'actions décennal sur le volet du fonctionnement et celui de l'aménagement.

La commission tourisme travaille sur la problématique des autres sites majeurs par le biais de sous-

commissions dédiées (Aubisque, Benou...).

Fait marquant 2020 :

Forte augmentation de la fréquentation des sites majeurs de la vallée suite au premier confinement (attrait des zones de montagne par la clientèle française).



Objectifs :

• Assurer la pérennité de ces événements en apportant une aide : subvention directe, achat de matériel promotionnel, intervention en amont par le service randonnées pour assurer la praticabilité des chemins empruntés lors des courses, prise en charge de photocopies, de frais d'affranchissement...

Les publics concernés :

- Excursionnistes
- séjournants
- touristes de proximité
- France et étranger

La CC Vallée d'Ossau a mis en place une politique volontariste de développement des activités de sports de nature sur son territoire.

Cela s'est traduit par la définition d'un « Plan Local de sports de nature » destiné à améliorer les conditions de pratique de différentes activités (randonnée pédestre, VTT, trail, canyoning, eau vive, escalade, spéléologie). Au-delà, il s'agit de renforcer l'attractivité touristique du territoire, première force économique de la vallée d'Ossau.

En parallèle, des manifestations sont régulièrement organisées dans la sphère des sports de nature en vallée d'Ossau. Certaines, de par leur rayonnement, contribuent à leur manière au renforcement du positionnement de destination Sports nature du territoire.

La CC Vallée d'Ossau vient en soutien au travers d'aide financière directe ou d'aide matérielle aux événements sportifs d'intérêt supra

valléen : GTVO, challenge d'Ossau.

En 2020, compte tenu du contexte sanitaire, de nombreuses manifestations ont été annulées (seule la montée de l'Aubisque a pu se tenir normalement). La CC Vallée d'Ossau a toutefois décidé de maintenir son soutien pour ne pas fragiliser les organisations.

Fait marquant 2020 :

Annulation du GTVO et de 3 des 4 courses du Challenge d'Ossau, en raison de la crise sanitaire.



CHIFFRES CLÉS

Montant estimatif des travaux : 1 076 055 € ht

Objectifs :

- Développer les infrastructures de mobilité douce sur la vallée.
- Assurer, dans le cadre du Schéma régional des véloroutes et voies vertes, une liaison entre la V81 et la route des cols pyrénéens.

Les publics concernés :

- Excursionnistes
- séjournants

- touristes de proximité
- France et étranger
- Habitants de la vallée.

Développement du projet de véloroute et voie verte de la Vallée d'Ossau sur un linéaire de 25 km (Gare de Buzy/Eaux-Bonnes) suite à l'aménagement, en 2017, d'un premier tronçon de 2,4 km.

Fin de la mission du bureau d'études (SCE) chargé de mener l'étude-projet, appel d'offres au premier trimestre 2020.

Acceptation par les services de l'Etat du dossier loi sur l'eau.

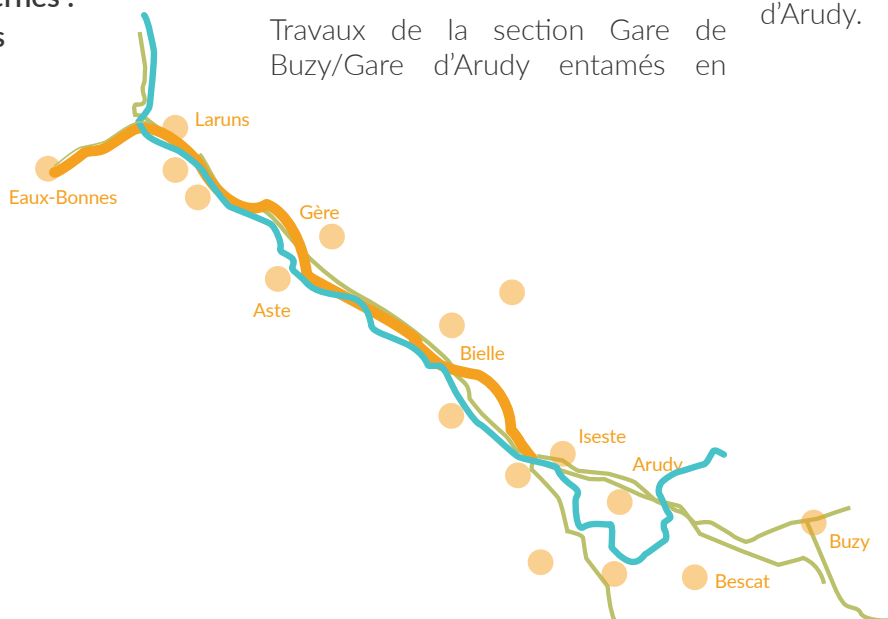
Travaux de la section Gare de Buzy/Gare d'Arudy entamés en

septembre 2020 avec passation d'une convention de transfert de gestion avec la SNCF, propriétaire des terrains de cette portion.

Dossiers de subventions entérinés : 50% de financement de l'Europe (FEDER), 20,71 % de la Région Nouvelle-Aquitaine, 5,27% du Département des Pyrénées-Atlantiques (en complément le CD64 aménage les traversées de routes départementales).

Fait marquant 2020 :

Début des travaux de la section 1 entre la gare de Buzy et la gare d'Arudy.



Objectifs :

L'engagement de la CC Vallée d'Ossau porte sur un soutien financier en :

- assurant le versement annuel d'une subvention forfaitaire à l'école de musique précisée dans la convention bipartite
- assurant des conditions d'accueil et d'enseignement les plus favorables par la mise à disposition de locaux.

Les publics concernés :

- Association EMVO
- Enseignants
- Elèves de l'EMVO

Depuis 2001 et par la prise de compétence enseignement musical à vocation intercommunale, la CC

Vallée d'Ossau soutient fortement l'Ecole de musique de la Vallée d'Ossau.

Ce partenariat s'inscrit au travers d'une convention bipartite EMVO/ CC Vallée d'Ossau de 3 ans, renouvelée en 2018.

Dans le cadre du schéma départemental de développement des enseignements artistiques, une convention tripartite engage le Département, l'EMVO et la CC Vallée d'Ossau et a pour but de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions allouées

Faits marquants 2020

Installation de l'EMVO au Préau, centre d'art et de culture en février 2020

CHIFFRES CLÉS

8 professeurs

132 élèves

Instruments enseignés :

guitare, piano, violon, harpe, chant, saxophone, flûte traversière, flûte à trois trous, accordéon diatonique, musique d'ensemble



CHIFFRES CLÉS

**Dépenses d'investissement =
454 756,33 €**

**Subvention DETR = 136
426,90 €**

**Subvention département =
88 619,00 €**

Objectifs :

1ère phase :

- Accueillir l'école de musique intercommunale dans des locaux adaptés permettant de bonnes conditions d'apprentissage

2ème phase

- Développer l'éducation artistique et culturelle
- Accueillir les autres activités et initiatives culturelles permettant une utilisation partagée
- Redynamiser un centre bourg de village

3ème phase

- Extension du bâtiment, création d'un nouvel espace artistique
- Développement du partenariat et du projet artistique
- Rayonnement au-delà de la vallée

Les publics concernés :

- Ecole de musique
- Public spécifique (scolaire, IME, petite enfance..)
- Tout-public
- Artistes
- Associations culturelles

Le projet prend son origine dans la volonté de la CC Vallée d'Ossau de restructurer l'ancienne école publique d'Iseste pour y installer l'Ecole de Musique de la vallée d'Ossau, dispersée alors sur plusieurs sites. Les réflexions engagées ont ensuite conduit à penser un aménagement ouvert à d'autres aspects de l'activité culturelle et artistique et permettant une utilisation partagée.

Le PREAU permettra de matérialiser

l'action culturelle de la CC Vallée d'Ossau et offrira aux acteurs un véritable lieu de rencontres qui consolidera les liens et sera le ciment fondateur de l'avenir de la culture en vallée d'Ossau.

Le choix d'une école en cœur de village ajoute un véritable sens de réhabilitation et de mise en valeur d'un bâtiment chargé d'histoire et dédié à l'éducation. Un lieu idéal pour perpétuer la transmission du patrimoine et de la culture matérielle et immatérielle. Le choix du nom du Centre le PREAU est directement lié au préau de l'école, lieu récréatif « re - créatif ».

Faits marquants 2020 :

Réception du bâtiment en janvier 2020

Installation de l'EMVO en février 2020

1ère Résidence d'artistes accueillie (juillet-août 2020)



Objectifs :

- Sensibiliser le plus grand nombre à l'architecture et au patrimoine
- Valoriser le cadre de vie
- Promouvoir le territoire en tant que destination culturelle et patrimoniale
- Accompagner les initiatives locales de valorisation du patrimoine

Les publics concernés :

- Le jeune public, les scolaires
- Les habitants,
- Les visiteurs et les touristes

Depuis 2013, suite à l'obtention du label PAH délivré par le Ministère de la Culture et de la Communication, la CC Vallée d'Ossau est engagée, par convention, aux côtés de la CC du Haut-Béarn dans un programme d'actions communes de connaissance, de valorisation et de médiation du patrimoine.

La CC Vallée d'Ossau développe également des actions individuelles sur son territoire.

Parmi les actions communes à l'échelle des Pyrénées béarnaises en 2020 :

- Valorisation du patrimoine architectural traditionnel et 20^{ème} siècle : étude et publications, animations : visite guidée, exposition lors des Journées nationales de l'Architecture, kit de communication sur la charte architecturale et paysagère.
- Finalisation du projet sur les écoles en vue de publications (dont écoles de Laruns et d'Arudy)
- Programme d'activités (pour les manifestations qui ont pu être menées en 2020)
- Structuration des équipements culturels du Réseau d'Interprétation de d'Architecture et du Patrimoine

Parmi les actions individuelles menées par la CC Vallée d'Ossau

- Journées de sensibilisation au patrimoine pour les scolaires de cycle 3 sur le thème du Pyrénéisme.

CHIFFRES CLÉS

Sorties scolaires : 13 classes de cycle 3 – 250 élèves

3 publications : « Maisons du 20^{ème} siècle » (20 pages) ; 1 carnet d'études « Maisons du 20^{ème} siècle - habitat groupé lié au développement industriel » (68 pages) ; 1 Focus « Maisons traditionnelles » (20 pages)

Faits marquants 2020

- Report d'une partie des actions et de la programmation culturelle en raison du contexte sanitaire.
- Report des sorties scolaires de cycle 3 du printemps à l'automne



CHIFFRES CLÉS

Inscription gratuite

Carte unique

Catalogue commun

Plus de 40 000 documents à emprunter

5000 documents transportés par la navette

Objectifs :

- Assurer un rôle d'animation
- Organiser et financer des animations intercommunales
- Avoir un rôle de soutien technique
- Être un relai auprès de la BDP
- Développer le fonds des bibliothèques
- Assurer la maintenance du logiciel
- Organiser des réunions de réseau
- Assurer le transport des documents par le biais d'une navette

Les publics concernés :

- Bibliothécaires et bénévoles
- Tout-public

Par la prise de compétence en 2011 de la coordination de la lecture publique et la création du réseau de

lecture en 2012, la CC Vallée d'Ossau a favorisé le développement de la lecture publique et a enrichi l'offre culturelle.

Cette initiative a permis l'installation d'une médiathèque à Laruns, d'une bibliothèque à Louvie-Juzon et d'un point lecture à Bielle. Avec la nouvelle médiathèque d'Arudy, les 4 structures de la vallée fonctionnent à l'heure actuelle en réseau (carte unique, logiciel commun, navette).

Avec plus de 40 000 documents (livres, CD, DVD), le réseau de lecture publique Bibli'Ossau est le centre de ressources incontournable de la vallée.

Le partenariat entre le département, la CC Vallée d'Ossau et les communes d'Arudy, Laruns, Louvie-Juzon, Bielle permet de proposer une collection pluridisciplinaire de plus en plus étoffée grâce au travail commun des équipes.



Objectifs :

- Proposer une programmation variée et pour tous les publics
- Donner une image attractive et dynamique du réseau de lecture
- Mettre en valeur les collections à travers l'action culturelle
- Aider les artistes locaux à la diffusion
- Poursuivre et renforcer le partenariat avec les publics prioritaires du département
- Créer du partenariat avec les structures culturelles locales
- Dynamiser le territoire en impulsant des projets fédérateurs

Les publics concernés :

- tout public
- scolaires
- crèches, RAM
- EPHAD
- centre de loisirs
- IME

Le Département des Pyrénées-Atlantiques et la CC Vallée d'Ossau ont reconduit la Convention

territoriale de lecture publique 2018 - 2020. Dans ce cadre, les deux premiers axes d'engagements sont :

- un programme annuel d'action culturelle, travaillé en concertation avec les bibliothécaires et les bénévoles, visant à favoriser la sensibilisation du public à la culture et donner une image vivante et attractive des bibliothèques du réseau
- un ensemble d'actions concertées à destination des publics prioritaires du Département, ayant pour but de rendre accessible la culture aux publics qui en sont éloignés pour des raisons physiques, sociales ou autres.

Faits marquants 2020

Une année bouleversée en raison de la crise sanitaire : 24 évènements prévus seulement 7 évènements maintenus.

CHIFFRES CLÉS

24 évènements prévus - 7 évènements maintenus :

2 rencontres d'auteurs

1 spectacle pour 400 élèves des cycles 1

1 spectacle tout-public

1 concert tout-public

2 animations musicales pour les EPHAD

50 % de subvention du département



CHIFFRES CLÉS

2020 : Édition n°6

Partenaires : 18 communes et 3 OT de la Vallée, CD64, PAH, PNP, SHEMA, Comarca

45 structures organisatrices

64 projets différents

Juin-Juillet-Août : 218 dates maintenues (320 initialement prévues)

Septembre-Octobre : 30 dates maintenues (sur 34 initialement prévues)

Maintien de 64.27% des manifestations

1 site internet dédié mis à jour quotidiennement

Objectifs :

- Valoriser les projets des associations, fédérer les acteurs, coordonner les actions
- Promouvoir la culture, le patrimoine et le tourisme
- Encourager à de nouvelles initiatives artistiques et culturelles
- Favoriser une programmation culturelle sur l'ensemble du territoire
- Développer une politique des publics, favoriser l'accès à la culture

Les publics concernés :

- habitants ;
- territoires limitrophes ;
- visiteurs et touristes.

L'Été Ossalois est né de la volonté pour la CC Vallée d'Ossau d'être partenaire d'initiatives de développement culturel et artistique sur le territoire valléen.

La démarche proposée a vocation à s'inscrire dans la politique du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques en matière de spectacle

vivant favorisant l'accès à la culture de l'ensemble du territoire et des populations, notamment en secteur rural.

L'action de la CC Vallée d'Ossau se compose de deux volets :

- l'aide aux porteurs de projet : communication ; développement de co-organisation et co-construction de projets ; relais entre les acteurs ; soutien matériel et/ou financier ;
- la programmation culturelle diversifiée et en fonction du territoire.

Les projets s'intègrent dans un calendrier de juin à octobre en évitant autant que possible de concurrencer d'autres manifestations à caractère culturel via une coordination auprès des porteurs de projets par la CC Vallée d'Ossau.

Depuis la première édition, le label est en croissance constante tant sur le nombre de projets proposés par le territoire (2015 : 90 / 2019 : 235 manifestations différentes) que du point de vue de la fréquentation (2015 : 9500 / 2019 : 29 000 spectateurs). La politique tarifaire et la programmation



éclectique participent largement à ce succès qui permettent de créer du lien social et une démocratisation culturelle.

Faits marquants 2020 :

La crise sanitaire a fortement impacté la saison que ce soit pour la programmation des porteurs de projet comme pour celle de la CC Vallée d'Ossau.

Programmation des porteurs de projet :

- Maintien de 67% des manifestations initialement prévues.
- Accompagnement des associations dans les démarches administratives (dossier préfecture de demande d'organisation notamment) et dans l'information quant à l'évolution des protocoles sanitaires à mettre en place, les aides possibles...
- Maintien du soutien financier de la CC Vallée d'Ossau en cas de frais engagés malgré l'annulation de l'événement

Programmation des CC Vallée d'Ossau :

- Report de 6 spectacles à la saison 2021 et d'un concert lors du Pic Vert Festival

- Proposition d'acompte de 30% aux compagnies reportées à 2021.

- Maintien du spectacle aux Eaux-Bonnes avec adaptation de la jauge et mise en place d'un protocole sanitaire strict avec listing des spectateurs.

Communication :

L'évolution de la situation sanitaire ne permettant pas d'avoir une vision de la saison et entraînant des changements quasi quotidiens de la programmation n'a pas permis l'édition de documents papier pour la saison estivale (brochure, panneaux, sets de table).

En revanche, l'édition de la brochure Été Ossalois Patrimoine a pu être maintenue et distribuée.

Bien que les supports papiers aient manqué, notamment aux habitants habitués à recevoir la brochure dans leurs boîtes aux lettres, les supports numériques ont bien fonctionnés. Les newsletters ont été partagées et le listing de diffusion, mis à jour,

s'est renforcé. Le site internet www.eteossalois.fr a bien été consulté, notamment sur mobile (57.49%).



CHIFFRES CLÉS

2020 : Édition n°1

Partenaires : Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau, SHEM, CPIE, Parc national des Pyrénées, Pays d'art et d'histoire des Pyrénées Béarnaises, LEADER, communes notamment Bielle et Arudy

15 ateliers (3 maintenus)

11 stands (7 maintenus)

5 spectacles (4 maintenus)

1 marché de producteurs (annulé)

7 conférences et 1 expo sur la quinzaine (maintenus)

28 structures participantes

Objectifs généraux :

- Développer des actions concrètes de sensibilisation à l'importance du cadre de vie et à la protection de l'environnement
- Poursuivre l'attractivité du site du Lac de Castet
- Dynamiser le territoire en impulsant des projets fédérateurs
- Mettre en lumière les acteurs du territoire

Objectifs opérationnels :

- Proposer une programmation variée et pour tous les publics sur la thématique de l'environnement
- Travailler en inter-service : service culture ; service environnement (éco-ambassadeur et protection des milieux aquatiques) ; service enfance-jeunesse (ALSH)
- Créer du partenariat avec les structures et artistes locaux
- Poursuivre et renforcer le partenariat avec la SHEM et le CPIE

Les publics concernés :

- habitants ;
- public familial ;
- territoires limitrophes ;
- visiteurs et touristes.

Dans le cadre d'une politique de « Vallée Verte » valorisant la biodiversité, le service culture de la CC Vallée d'Ossau souhaitait programmer un temps fort événementiel de valorisation de la biodiversité et de l'environnement avec des propositions diverses : ateliers, conférences, visites, spectacles, exposition...

Le CPIE Béarn et la SHEM, dans le cadre d'actions de sensibilisation à l'environnement, se sont associés à la CC Vallée d'Ossau pour l'organisation sur l'Espace naturel du Lac de Castet, espace naturel au cœur de la vallée d'Ossau. D'une grande richesse naturelle, le site présente un intérêt quant à la faune et la flore de bord de cours d'eau tout en accueillant un public nombreux venant du territoire et de ceux limitrophes de la vallée.

S'appuyant sur le label Été Ossalois,



l'idée du temps fort est d'approfondir l'action de sensibilisation à l'environnement et d'interpeller le visiteur sur son rapport à la nature en mettant en valeur la richesse de la biodiversité (visible et invisible) et les actions concrètes mises en place et à développer pour sa préservation : connaître – respecter – préserver.

La CC Vallée d'Ossau a pris le rôle de maître d'ouvrage pour l'organisation du "Pic Vert Festival", temps fort festif qui se veut culturel, patrimonial et naturel.

Les thématiques abordées sont donc la protection de la nature, la découverte de son environnement et la préservation de nos cadres de vie à travers de grands items déclinés par des animations, des ateliers et des rencontres avec des acteurs du territoire.

Initialement, la programmation devait se concentrer sur une journée mais face à l'enthousiasme des différents intervenants et partenaires forts de propositions aussi intéressantes que variées, les actions se sont multipliées sur une quinzaine de jours attestant de l'intérêt pour le sujet par le territoire.

Faits marquants 2020 :

- Initialement programmé le 26 septembre 2020, le temps fort a été reporté au 15 octobre pour cause de vigilance rouge et orange (inondations, pluie, vent et neige). Ce report a entraîné l'impossibilité pour certains ateliers et animations d'être maintenus et ont été reportés à la saison 2021

- Compte tenu de la situation sanitaire, 2 dossiers ont été déposés à la Préfecture afin de présenter les mesures mises en place pour lutter contre le coronavirus. Les mesures présentées ont été validées sans ajouts complémentaires.

- Le Pic Vert Festival a été l'occasion pour Emilie Tarascou et Simon Kansara de présenter leur premier spectacle : "Versant Vivant".

Co-produit par la CC Vallée d'Ossau, le spectacle a bénéficié d'un appui technique (mise à disposition du Préau au cours de la saison estivale, puis d'un espace au Pôle d'activités Laprade à partir de septembre) et financier pour la résidence d'artistes.

Initialement programmé pour une représentation, le spectacle a été joué 3 fois avec une jauge complète.



Communauté de Communes

Les services en Vallée d'Ossau

Communauté de Communes

1 Avenue des Pyrénées

64260 Arudy

05 59 05 66 77

ccvo@cc-ossau.fr

Lieu d'Information Petite Enfance (LIPE)

06 70 30 01 83

ram@cc-ossau.fr

Structures multi-accueil

petite-enfance@cc-ossau.fr

Laruns - 05 59 27 69 38

Louvie-Juzon - 05 59 27 67 94

Bibli'Ossau, réseau de lecture

www.bibliossau.fr



Crèche (multi-accueil)



Relais d'Assistantes Maternelles et LIPE



Accueil de loisirs



Le Préau, Centre d'art et de culture



Bibli'Ossau Réseau lecture



Ecole de musique



Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau



Base de loisirs



Déchetterie



Zone d'Activité économique et industrielle



Pôle d'activités économiques Laprade



Centre d'allotement
Abattoir d'Ossau



Télécentre



Maison de retraite



Maison de services au public

Envoyé en préfecture le 20/07/2021

Reçu en préfecture le 20/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 064-246400337-20210708-D2021_71-DE



Louvie-Juzon

Lundi	14h - 18h
Mardi	14h - 18h
Mercredi	10h - 12h
Jeudi	14h - 18h
Vendredi	10h - 12h
Samedi	10h - 12h / 14h - 18h



Geteu

Lundi	10h - 12h
Mardi	10h - 12h
Mercredi	14h - 18h
Jeudi	10h - 12h
Vendredi	14h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 18h